

# Châtillon-sur-Colmont

Bonne Année 2020



infos



Page 2 – Editorial du Maire

Page 3 – Vie Municipale

Page 17 – Vie associative

Page 26 – Vie locale et communautaire

## Editorial du Maire



Chères Châtillonnaises,  
Chers Châtillonnais,

A l'aube de cette nouvelle année, l'heure est venue de vous adresser, comme à l'accoutumée, le bulletin municipal.

Avant tout, au nom du conseil municipal, je formule pour vous et vos proches, des vœux les plus chaleureux : de la santé, de l'action, du bonheur partagé et de la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

N'oubliez pas d'être heureux face à des petits riens quotidiens qui méritent l'enthousiasme.  
Que 2020 vous apporte cette sagesse !

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer dans notre petit village et les encourage à participer à la vie communale pour parfaire leur intégration.

Je renouvelle toute ma sympathie aux familles éprouvées par le deuil ou la maladie.  
J'ai été particulièrement ému par le très grand élan de solidarité qui a porté la famille de Maxime.  
La pire souffrance est dans la solitude qui l'accompagne.

Vous trouverez dans les pages suivantes la liste des travaux effectués au cours de l'année 2019.  
Au cours du premier trimestre 2020, nous finaliserons l'adressage et continuerons l'étude de l'aménagement de la place de la Mare.

Cet éditorial sera le dernier que je vous adresserai, car, à l'issue de mes six mandats d'élu, dont deux en tant que maire, j'ai décidé raisonnablement de passer le relais.

Ce mot, se voudra donc avant tout, un mot de merci.

Mes remerciements vont :

- à tous les élus châtilonnais que j'ai côtoyés au cours de ces 37 années et avec lesquels j'ai pris plaisir à travailler,
- aux membres du CCAS attentifs à la vulnérabilité sociale
- au personnel de l'ADMR et de la MARPA qui veille sur nos aînés
- au personnel communal pour le sérieux du travail accompli au quotidien
- aux enseignantes de notre école communale qui ont la lourde tâche d'instruire et d'éduquer
- à nos pompiers volontaires qui assurent notre sécurité
- à nos nombreuses associations qui contribuent à la vitalité et à l'attractivité de la commune
- à toutes celles et à tous ceux qui donnent de leur temps, notamment, au point lecture et au portage des repas, à la paroisse et qui ont le souci des autres
- à tous nos artisans, commerçants et agriculteurs qui participent à l'épanouissement de la commune

Que le vivre ensemble, dans la solidarité et le respect des différences, garde tout son sens.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Cordialement, votre Maire,

Daniel FOURREAU

### Accueil Mairie - Permanences

Mairie de Châtillon-sur-Colmont

34 rue des Anciens Combattants  
53100 CHÂTILLON-SUR-COLMONT  
Téléphone : 02.43.00.20.16

Mail : [mairie.chatillon.sur.colmont@wanadoo.fr](mailto:mairie.chatillon.sur.colmont@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi : 8 H 00 à 12 H 30  
Mardi après-midi : 16 H 30 à 18 H 15  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 10 H 00 à 12 H 00

**Maire : M. Daniel FOURREAU** (sur rendez-vous de 11 H 00 à 12 H 00)

### Vœux 2020

Pour débiter cette année, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Châtillon-sur-Colmont ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu au Centre de Loisirs :

**le vendredi 24 janvier 2020  
à 20 heures**

## ACCUEIL DE LOISIRS CHAPI-CHAPO



Accueil de loisirs « Chapi-Chapo »  
Rue de Vauboire  
53100 Chatillon sur Colmont  
Tel : 02 43 00 24 41

### HORAIRES D'OUVERTURE

PERIODES SCOLAIRES	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi <b>7 H 30 - 8 H 45</b> <b>16 H 30 - 18 H 30</b>	Mercredi <b>7 H 30 - 18 H 30</b>

### VACANCES SCOLAIRES

Tous les jours de **7 H 30 à 18 H 30**

#### Tarif Accueil Periscolaire

Présence :	Du 1/9/2019 au 31/08/2020 Prix	Du 1/9/2019 au 31/08/2020 Prix non imposable
Avant la classe	1.42 €	1.37 €
Après la classe (avec goûter)	2.10 €	2.05 €

#### Ouverture de l'Accueil de Loisirs en 2020

<b>Vacances de Janvier :</b>	<i>jeudi 2 janvier au vendredi 3 janvier 2020</i>
<b>Vacances d'hiver :</b>	<i>lundi 24 février au vendredi 28 février 2020</i>
<b>Vacances de printemps :</b>	<i>lundi 20 avril au vendredi 24 avril 2020</i>
<b>Vacances de juillet :</b>	<i>lundi 6 juillet au vendredi 24 juillet 2020</i>
<b>Vacances d'Août :</b>	<i>lundi 24 août au lundi 31 août 2020</i>
<b>Vacances de la Toussaint :</b>	<i>lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2020</i>
<b>Vacances de Noël :</b>	<i>lundi 21 décembre au jeudi 24 décembre 2020</i>

Les agents qui encadrent les enfants les mercredis ainsi que les vacances scolaires sont : Françoise CARRE COURTEILLE (Directrice), Sandrine BRILHAULT (BAFA), Chloé ROTS ainsi que des animateurs vacataires.

## Activités et sorties CHAPI-CHAPO en 2019

### Sorties :

Jeudi 19 juillet : sortie à Carolles au bord de la mer. Jeudi 11 juillet : visite au Zoo de Champrépus. Piscine à Gorrion, Point lecture à Châtillon, Caserne des 3 Collines, Cinéma à Gorrion. Ciné-concert (toimoinous) à l'espace culturel de Gorrion.

### Activités :

Séance de Gym douce avec Maxime Andreau de l'association Siel Bleu à la Marpa. Découvertes de nouveaux jeux en partenariat avec la MIJ (Maison des Initiatives Jeunesse) de Gorrion. Inter-centre.

Atelier horloge sur toile avec Emile d'Indi-jeunes d'Ambrières les Vallées. Atelier avec un parapluie sur le thème de l'eau et du vent pour les Renaudies à Colombiers du Plessis. Décoration du bourg de Châtillon pour Noël.



Sortie à Carolles



### Camps : 6/8 ans & 9/11 ans :

Juillet 2019 : les enfants ont visité Saint Léonard des Bois dans les Alpes Mancelles. Dans un cadre magnifique et avec de surcroît un temps ensoleillé, ils ont pu faire pour les 6/7/8 ans du Tir à l'Arc, de la randonnée et de l'escalade. Les 9/10/11 ans ont, quant à eux, pratiqué le VTT, l'accrobranche et le canoë.



## ACCUEIL DE LOISIRS CHAPI-CHAPO

### LES PROJETS À LONG TERME

- Un projet recyclage avec Marianne Bouchard de la CCBM.
- Continuer la sensibilisation sur le partage, le respect, la sécurité, l'environnement.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque tranche d'âge et travailler avec les ressources du territoire.



Jeux de société avec les résidents de la MARPA

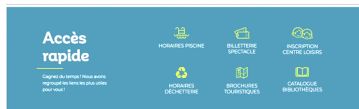


### INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

Dorénavant, les programmes des mercredis et vacances sont disponibles sur :

[www.cc-bocagemayennais.fr](http://www.cc-bocagemayennais.fr)

via l'Accès rapide sur la page d'accueil :



L'inscription peut se faire directement à l'adresse : [francoisecarre@bocage-mayennais.fr](mailto:francoisecarre@bocage-mayennais.fr) qui est rappelée sur le site.

*Les enfants et l'équipe d'animation vous adressent leurs meilleurs vœux.*

Françoise Carré Courteille  
Directrice de l'Accueil de Loisirs Chapi-Chapo.

## CANTINE SCOLAIRE

Les repas servis sont préparés par les Ateliers de la Colmont à GORRON, puis livrés selon la formule « Liaison chaude ». Le temps de cantine est encadré par Chloé ROTS, Sonia VAUX, et Thérèse DUFEU en cuisine. Chaque midi, une cinquantaine d'enfants prennent leur repas à la cantine.

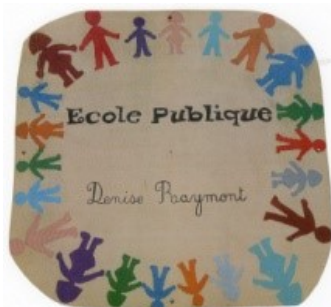
A partir du 1er novembre 2019, suivant les directives nationales, les cantines servent un menu végétarien une fois par semaine aux enfants.



Tarifs du 01/09/2019 au 31/07/2020	
Repas enfants des écoles maternelles et primaires	3.92 €
Repas maître école / stagiaire / apprenti / agents territoriaux	5.10 €
CAE CUI	3.50 €

Inscriptions ou absences auprès de Mme Françoise HATTE – ATSEM :

- Ou le matin de 7 H 30 à 9 H 00, appel au 06.49.99.26.60 ou par SMS ou message vocal. (Après 9h aucune information ne peut être prise en charge, le repas sera donc facturé en cas d'absence).
- Ou de 11 H 30 à 14 H 30 à la cantine au 02.43.03.82.85



### ECOLE PUBLIQUE DENISE RAYMONT

Coordonnées :

Rue des Anciens Combattants  
53 100 CHÂTILLON-SUR-COLMONT  
Tél : 02 43 00 24 16

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 30

Pour toute inscription ou visite, merci de prendre rendez-vous au préalable avec la directrice de l'établissement, Mme OLIVIER.

Pour les inscriptions de rentrée, pour l'année 2020-2021, une permanence sera assurée :

Lundi 29 juin 2020  
Mardi 30 juin 2020  
Jeudi 2 juillet 2020  
de 16 H 30 à 18 H 30

Lundi 24 août 2020  
Mardi 25 août 2020  
Mercredi 26 août 2020  
de 10 H 00 à 17 H 30

Cette année, l'école accueille 65 élèves de la Toute Petite Section au CM2.

L'équipe pédagogique est inchangée. Elle est constituée de :

Mme OLIVIER Karinne,  
directrice de l'établissement et enseignante de la classe de CP/CE1/CE2 comprenant 17 élèves.

Mme AUCHERIE Mathilde,  
remplacée durant son congé maternité par M. LEMONNIER Thibault, enseignants de la classe maternelle de la Toute Petite Section à la Grande Section, soit 26 élèves. Ils sont accompagnés de Mme HATTE Françoise, ATSEM.

Mme TESSIER Anne-Laure,  
enseignante de la classe de CE2/CM1/CM2, comptant 22 élèves.

Pour l'année scolaire 2019-2020, plusieurs projets ont été mis en place autour du thème de « Théâtre à l'école » :

- ◆ Des ateliers Théâtre vont être organisés avec la collaboration de la Troupe du Théâtre Châtillonnais.
- ◆ Une visite du théâtre de Mayenne
- ◆ La venue d'une troupe lavalloise qui présentera une pièce aux enfants de l'école.

Par ailleurs, cette année, deux sorties au cinéma de Gorron pour chaque classe sont prévues.



L'école est dotée depuis la rentrée 2019 d'un pack informatique conséquent : un tableau numérique interactif dans chaque classe, une classe mobile de 8 ordinateurs, 5 tablettes numériques.

Toutes ces activités et ce matériel sont financés, par la Municipalité et par les subventions qu'elle attribue chaque année à la Coopérative Scolaire, ainsi que par l'engagement et la participation des parents d'élèves aux projets proposés par l'Amicale Laïque Châtillonnaise, pour soutenir l'école. L'équipe enseignante les en remercie tous grandement.

### MARPA « CLAIRE DEMEURE »

L'année 2019 s'achève et le temps du bilan est arrivé.

Six départs (1 en EHPAD, 5 décès) ont attristé tous les résidents.

Quand un appartement se libère, nous rafraichissons les logements (papier à peindre, peinture, revêtement de sol si besoin) surtout pour ceux qui n'ont pas encore été refaits depuis l'ouverture de la Marpa, il y a maintenant 18 ans.

Comme chaque année, nous avons organisé plusieurs animations sur site ou en sorties extérieures.

En décembre 2018, nous sommes allés admirer les belles illuminations de Noël de Laval, sous forme de croisière sur la Mayenne. Les résidents ont participé également à diverses visites :

- Le musée Jean Chouan de St Ouen des Toits
- Le site de la Michaudière avec son spectacle de chevaux de trait
- La visite d'une chèvrerie à St Berthevin la Tannière suivi de notre sortie annuelle à Pontmain

Ces sorties se font grâce au concours de bénévoles en tant que chauffeurs et organisateurs.

L'ADMR de la Colmont a animé quatre après-midis, ouverts à tous les bénéficiaires de l'association : Crêpe-party ; Restaurant de Oiseau, loto ; chants et musique avec 2 membres du groupe Chabert Jack, et une rencontre intergénérationnelle avec le centre de loisirs.

La MARPA propose diverses animations sur place :

- gym douce animée par un chargé de prévention de l'association SIEL BLEU (ateliers équilibre, prévention des chutes, gym douce) à raison d'une heure par semaine, une séance par séquence de vacances scolaires avec les enfants du centre de loisirs.
- jeux de société.
- Le club vient le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois afin de passer un moment agréable autour des jeux de cartes et autres jeux de société.
- Les anniversaires sont fêtés à chacun le jour J.
- un atelier d'art thérapeute musical tous les 15 jours
- des séances individuelles de shiatsu et de réflexologie une fois par mois.



Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

- des sorties cinéma le 1<sup>er</sup> mardi du mois (ciné bleu)
- une boutique éphémère de prêt-à-porter des Magasins Bleus, le temps d'un après-midi.
- Nous avons aussi partagé le repas des familles le samedi 16 mars, animé par Pascal Pertron. Cette rencontre qui a réuni familles, résidents, personnel et membres du CCAS et du CVS a été appréciée de tous. Ce moment de convivialité sera renouvelé cette année.

Nous préparons une trentaine de repas le midi (avec le portage de repas).

La Marpa est équipée d'un système de téléalarme qui permet aux résidents de nous joindre 24h/24 en cas de besoin, ce qui les sécurise.

Merci aussi à celles et à ceux qui nous aident à faire de la MARPA un lieu de vie et de rencontres.



Gym douce animée par Siel Bleu avec les enfants du centre de loisirs

Pour tous renseignements et/ou visites de la MARPA, vous pouvez contacter Marie Céline Lecoq au 02 43 00 14 92

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2020 à toutes et à tous.

### PORTAGE DES REPAS



Actuellement, 9 personnes âgées de Châtillon bénéficient du portage des repas à domicile. Ce service est proposé tous les midis sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Le menu, préparé à la MARPA, est composé d'un potage et d'une entrée ainsi que d'une viande et ses légumes, une part de fromage et un dessert.

Dix bénévoles, sans qui ce service n'existerait pas, assurent la distribution des containers. Nous les remercions vivement pour leur participation.

Ce service porté par le Centre Communal d'Action Sociale, mis en place fin avril 2007, fonctionne bien et semble satisfaire les usagers. Tous les ans, les bénévoles sont invités à la MARPA pour un goûter convivial mi-janvier.

Pour les inscriptions, s'adresser à la mairie Tel. 02 43 00 20 16

## POINT LECTURE

**Horaires d'ouverture : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Mercredis 14 H 30 à 16 H 30 / Samedi 10 H à 12 H**  
**51 rue des Avaloirs Tél. 02 43 30 36 04**

La petite équipe de bénévoles fait son possible pour maintenir et faire fonctionner notre point lecture. N'hésitez pas à venir nous aider....

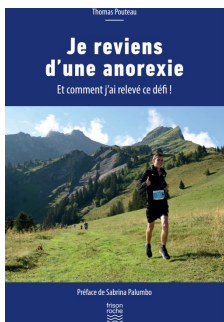
✓ Les séances **Bébé lecteur** (des jeudis à 10h30 pour les 0 - 4 ans), composées de contes, comptines et lectures pour les enfants (et les accompagnateurs) ont toujours lieu 5 fois par an. Une autre séance à 11h15 est proposée pour la classe maternelle de l'école. Elles sont animées par des bénévoles de Châtillon et Oisseau dirigés par Marie-Ange Forêt. Reprécisons que ces séances sont ouvertes à tous et que les parents peuvent profiter de leur venue au point lecture pour emprunter des ouvrages.

Prochaines séances : jeudi 13 février et jeudi 9 avril 2020

✓ Nous avons, à nouveau, organisé 2 animations familiales avec des jeux de société (le 2 février et le 5 octobre) pour permettre de découvrir et jouer ensemble à tous âges (en collaboration avec la ludothèque de la MIJ de Gorron - Maison d'information jeunesse) et une animation numérique (le 11 mars) pour faire découvrir aux enfants des jeux et des contes numériques (en collaboration avec la médiathèque de Gorron) Rendez-vous : mercredi 22 Avril 15 H à 17 H à la MARPA (pour une rencontre intergénérationnelle autour du jeu) et samedi 10 Octobre 10 H à 12 H au Point lecture



✓ Nous avons accueilli un jeune auteur Thomas Pouteau originaire de Châtillon le 11 mars pour une séance de dédicace de son livre « Je reviens d'une anorexie. Et comment j'ai relevé ce défi ! »



✓ Bilan du prix Bull'gommès 53 du conseil général : Pour cette onzième édition à Châtillon sur Colmont, 8 enfants (8 à 12 ans) de la commune ont participé au vote de juin à novembre 2019 (30 bulletins) pour donner leurs avis sur les 10 bandes dessinées sélectionnées. La participation a été moins importante cette année, malgré une présentation des BD aux enfants de l'école en juin. Spectacle autour de la lecture et tirage au sort d'une BD gagnante : le mercredi 26 février à 14 H 30

✓ Trois abonnements sont disponibles au point lecture : « Youpi » et « Je lis des histoires vraies » pour les enfants ; « Cuisine actuelle » pour les adultes.

Si vous avez des propositions, si vous voulez tester le « travail » de bénévoles... n'hésitez pas ! Et surtout venez nous rendre visite ! Sans bénévole, sans emprunteur, il n'y aura plus de point lecture.

Contact : Jean-Luc BOUTTIER-LOCHU 02.43.03.16.66 -  
Marie-Ange FORET 02.43.00.20.86

### Rappel des conditions pour emprunter :

- **Gratuité de l'inscription** (autorisation à remplir au moment de l'inscription)
- **Possibilité d'emprunter** jusqu'à 3 bandes dessinées, 3 romans, 3 documentaires et 3 revues pour 3 semaines. **Pénalité** en cas de retard à partir du 2<sup>ème</sup> rappel.
- **Possibilité de réserver** des ouvrages présents dans une autre bibliothèque du réseau si vous ne trouvez pas votre bonheur au point lecture. Deux fois par mois, les livres réservés circulent entre toutes les bibliothèques de la CCBM.

## REPAS CCAS

Le samedi 5 octobre 2019, 91 convives de plus de 70 ans ont pris part au repas du CCAS.

M. Gaston DANEAU né en 1925  
 Mme Adèle DENIAU née en 1928  
 M. Auguste DUFEU né en 1928  
 Mme Marie-Josèphe Guesdon née en 1928  
 M. Jules PLAÏ né en 1929  
 M. Albert PENLOUP né en 1930  
 étaient les doyens de cette assemblée.

Ils étaient entourés du Maire Daniel Fourreau et du Maire Honoraire, Bertrand Racinais. Ce fut un agréable moment de joies et de souvenirs partagés.



Le repas était préparé par le restaurateur «Chez David et Stéphanie» et servi par les membres du CCAS et du Conseil Municipal. L'animation était assurée par le conteur et chanteur bien connu « CABOCHARD » qui a su ravir tout le public.

## TARIFICATION SALLE 2020

Location Centre de Loisirs (personnes domiciliées à Châtillon)	Tarifs de base	Nettoyage
1 Repas/buffet midi (12 H à 19 H)	155 €	60 €
1 Repas/buffet soir (19 H à 2 H)	155 €	60 €
1 Repas/buffet midi + 1 repas ou buffet soir (12 H à 2 H)	228 €	60 €
1 repas/buffet du soir + 1 repas/buffet le lendemain midi	228 €	60 €
Mariage journée : vin d'honneur + repas midi + repas soir	270 €	60 €
1 repas midi + 1 repas/buffet soir + lendemain 1 repas/buffet	330 €	60 €
Assemblée générale + buffet/repas	155 €	60 €

Ajouter : Mise à disposition Matériel mobilier produit consom. Fluides : 0.75 € par personne présente

Bal – soirée ou après-midi danse	123 €	60 €
Spectacle/ Théâtre	83 €	41 €
Vin d'honneur seul ou Réunion seule (ex : réunion information)	42 €	41 €
Réunion (AG) ou Conférence + vin d'honneur Ou exposition-vente	83 €	41 €
Concours de cartes - loto	83 €	41 €

OPTION : sortie de vaisselle : 0.30 € par couvert demandé et 0.10 € par verre ou tasse
CHAUFFAGE : Forfait de 30 euros + relevé de consommation (facturation de 0.28 € du kWh).
ARRHES à la réservation 100 euros (sauf location de la Saint Sylvestre 500 €)

## CONCESSION CIMETIERE

1 emplacement : concession ou caveau urne	30 ans	38.00 €
1 emplacement : concession ou caveau urne	50 ans	58.00 €

## ASSAINISSEMENT

Abonnement	13.50 €
Mètres cubes consommés	0.80 €



### LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

Suite à la demande de plusieurs habitants de la commune, le CCAS propose à la location la salle des associations pour des événements familiaux. Il faut savoir qu'il n'y a ni vaisselle, ni four, ni réfrigérateur.

#### Tarif de Location :

75.00 €	Repas ou buffet, midi ou soir
100.00 €	Repas ou buffet, midi et soir
20.00 €	Supplémentaire si chauffage
25.00 €	Sépulture ou vin d'honneur
10.00 €	Supplémentaire si chauffage



#### Règlement :

Salle réservée exclusivement aux habitants de la commune. Le locataire s'engage à ne pas y accueillir plus de 50 personnes. Des tables et des chaises sont à disposition. Le locataire peut y ajouter du matériel. La manifestation doit se terminer impérativement avant 2h du matin. Le locataire assure le nettoyage.

### ARGENT DE POCHE

Le chantier Argent de Poche, mis en place par la commune sous la responsabilité d'Annick Longuaive, a recruté neuf jeunes de 16 à 18 ans, tous originaires de la commune. Ils sont intervenus cinq jours de 9 H à 12 H à l'école, à la salle de loisirs, à la salle de la cantine, ainsi qu'à la salle de tennis. Ils ont été encadrés par les employés communaux et trois élus pour les travaux de ménage et de désinfection des jouets.



Clémentine Douard, Amandine Léonard, Charlotte Roinsolle, Célia Harnois, Solène Gautier, Valentin Penloup, Albin Jehan, Robin Bouttier-Lochu et Nathan Mahéault sont encadrés par Roseline Andrade, Jérôme Decahagne et Françoise Hatte, agents de la commune.

Les chantiers Argent de Poche ont pour but de rassembler les jeunes autour d'un projet et leur permettre de gagner un peu d'argent. A l'issue du chantier, chaque jeune reçoit 15 € par chantier. «On se sent utile» résume un participant.

### REMISE DE MEDAILLE



Monsieur Daniel FOURREAU, Maire, a remis en octobre 2019 la médaille d'honneur «Vermeil» régionale, départementale et communale à Monsieur Michel Houdou. Cette distinction lui est attribuée pour ses 30 années passées au sein de la commune.

Monsieur Michel Houdou, âgé de 59 ans, est entré au service de la commune le 16 mai 1983 en remplacement de Monsieur Fauque parti à la retraite.

Monsieur Michel Houdou est technicien principal à la commune pour l'entretien des espaces verts municipaux.

Michel est très apprécié de tous pour le sérieux de son travail et pour sa connaissance de la commune et de ses habitants. Parallèlement, il est aussi sapeur-pompier volontaire au centre de secours des Trois Collines.



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le jury, composé de 6 membres, a observé et noté les cours, jardinets, jardins de la commune le 22 juillet 2019.

### Catégorie 1 : Maison avec jardin très visible de la rue

M. et Mme PIERRE Alain, 31 rue du Hameau de la Davière  
M. et Mme MOTTIER Joseph, 23 Avenue Jean Sillard  
Mme HOUDAYER Irène, 6 rue de Vauboire  
M. GUERIN Julien et Mme BOURGOUIN Fernande,  
3 rue des Châtaigniers



### Catégorie 2 : Balcons et terrasses, cours, jardinets

M. et Mme FOURNIER Bernard, 25 Avenue Jean Sillard  
M. et Mme CASSEAU Yvon, 50 rue des Anciens Combattants  
M. et Mme LEROY André, 29 rue des Anciens Combattants



### Catégorie 3 : Décor Floral sur la voie publique – fenêtres et murs

M. GALLAND Jean-Baptiste, Cour de la Poste  
M. et Mme LEGREGEOIS David, Place du Marché  
Mme MONTAUFRAY Denise, 40 rue des Avaloires



### Catégorie 4 : Maisons fleuries en campagne

M. et Mme AUBERT Francis, Les Grands Mets  
M. et Mme LEBRUN Hervé, La Belouze  
M. et Mme LIDDIARD John, Les Brosses

**Félicitations à tous les participants**

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Des nids de frelons asiatiques sont découverts chaque année sur notre commune.

Si vous suspectez la présence de frelons asiatiques, avant toute intervention, contactez la Mairie au 02 43 00 20 16 ou Gervais GOURDIER au 06 21 79 90 40.

La commune s'est engagée dans la lutte contre le Frelon asiatique avec la signature d'une convention de partenariat avec POLLENIZ



Nid de frelons asiatiques

50 % des frais relatifs aux interventions sont pris en charge par la commune par l'intermédiaire de POLLENIZ



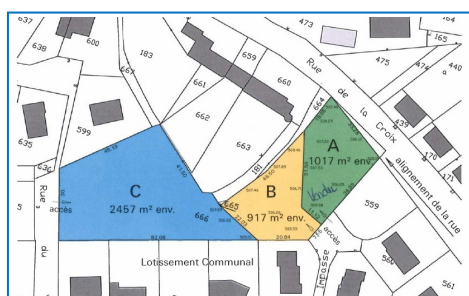
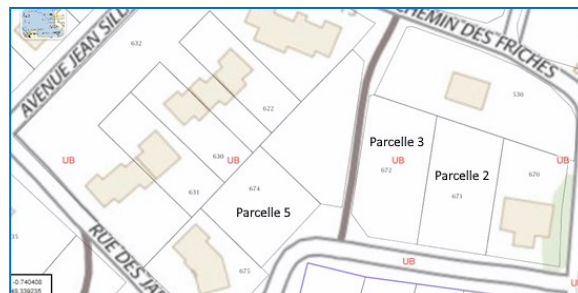
## LOTISSEMENTS : PARCELLES DISPONIBLES

Des parcelles sont disponibles dans les lotissements :

### Lotissement « le Clos des Jardins » :

3 parcelles disponibles :

- ◆ Parcelle 2
- ◆ Parcelle 3
- ◆ Parcelle 5



### Lotissement « le Hameau de la Davière » :

2 parcelles disponibles :

- ◆ Parcelle B
- ◆ Parcelle C

**Prix de vente au m<sup>2</sup> : 20 € HT**

## DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

### ADRESSAGE

Le déploiement de la Fibre Optique en aérien implique la mise en place d'un adressage précis notamment en campagne, afin que chaque habitant puisse à terme avoir la possibilité de souscrire un contrat téléphonique avec l'opérateur de son choix.

Chaque habitant va donc avoir une adresse comportant le nom du lieu-dit auquel un numéro va être attribué. C'est une numérotation continue qui a été adoptée par la commune. Les règles générales sont les suivantes. Une habitation seule dans un village aura le numéro 1. Si plusieurs habitations existent, les maisons à droite de la voie auront un numéro pair et les maisons à gauche un numéro impair. Les bâtis non habités seront également pris en compte dans la numérotation. Lorsqu'il y a un embranchement dans le village, des déterminants seront ajoutés au nom du lieu-dit. Exemples et suivant le cas : « Grande », « Basse », « Haute », « Petite ».

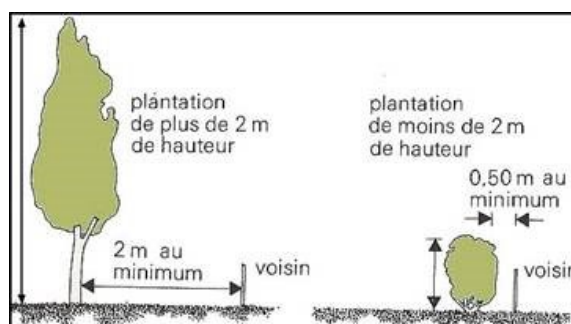
Les travaux d'adressage sont en cours et devront être validés par les services du cadastre avant utilisation. L'objectif principal reste que chaque habitation soit identifiée par un numéro et référencée dans les bases nationales. L'adressage doit permettre de répondre à plusieurs enjeux (secours, services à domicile, etc.). Des plaques seront fournies pour une meilleure identification des lieux.

### ELAGAGE DES ARBRES

Des travaux d'élagage ont été demandés aux habitants. Certains ont été jugés insuffisants par ORANGE, qui est en charge de la vérification du réseau. Aussi, la commune va communiquer aux propriétaires des lieux concernés les travaux à effectuer.

Les normes d'élagage attendues dans le cadre du déploiement de la fibre optique sont les suivantes :

- Règle d'implantation des haies par rapport au Domaine public (article 670 à 673 du Code civil)



- Norme en matière d'élagage par rapport au réseau téléphonique (article L51 du Code des postes et communications électroniques)



Profil en long



Profil en travers

## URBANISME 2019

Les imprimés d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) sont disponibles sur le site : [www.service-public.fr/](http://www.service-public.fr/) L'utilisation des derniers imprimés en vigueur est obligatoire pour l'instruction des dossiers.

### Permis de Construire

PC 05306419M001	LAUNAY Karine	La Porte	Bâtiment veaux de boucherie
PC 05306419M002	Gaec de la Triconnière	La Triconnière	Stabulation et extension fumière
PC 05306419M003	Cuma de la Colmont	La Petite Croix	Hangar Atelier annexe
PC 05306419M004	Earl Les Grands Mets	Les Grands Mets	Tunnel pour brebis et construction laiterie
PC 05306419M005	Gaec de l'Hotellerie	L'Hôtellerie	Stockage fourrage Fosse non couverte
PC 05306419M006	Gaec de la Gibaudière	La Gibaudière	Extension Hangar, création stabulation et fosse
PC 05306419M007	Bordeau F. Bonneau C.	La Bougrère	Rénovation et extension maison d'habitation

### Déclaration Préalable

DP 05306419M001	BOSSE Jean-François	Le Bas Noyer	Travaux sur ouvertures
DP 05306419M002	BELLAVOINE Aurélien	17 rue de Bretagne	Rénovation mur clôture
DP 05306419M003	GOUGEON Alain	43 rue de la Croix	Pergola
DP 05306419M004	RAVE Sébastien	12 rue de la Colmont	Isolation thermique par l'extérieur
DP 05306419M005	ROCHER Michel	11 chemin des Friches	Extension Véranda
DP 05306419M006	GALEAU D. SOUTIF F.	7 résidence de la Davière	Panneaux photovoltaïques
DP 05306419M007	TRIGUEL Nadine	Les Burlaies	Préau Terrasse
DP 05306419M008	MONSIMERT M. ROCHER L.	La Plettière	Agrandissement maison
DP 05306419M009	LE BOZEC Marc	26 place du Marché	Rampe Accès Handicapé
DP 05306419M010	PECULIER Angèle	La Godefrayère	Changement portes et fenêtres
DP 05306419M011	LECOQ Pascal	48 r Anciens Combattants	Ouverture fenêtre panoramique
DP 05306419M012	LOUVEAU Thomas	La Janvrie	Construction mur et clôture
DP 05306419M013	LOUVEAU Thomas	La Janvrie	Toiture et ouverture 2 vélux
DP 05306419M014	GUILBAUD Alexandre	20 rue de la Colmont	Création ouvertures - Rehaus' partie toiture
DP 05306419M015	TIREHOTE Alexandre	La Cuillaie	Véranda
DP 05306419M016	TIREHOTE Alexandre	La Cuillaie	Extension
DP 05306419M017	TIREHOTE Alexandre	La Cuillaie	Préau fermé

## ETAT CIVIL 2019

### Naissances :

Lucie POTTIER née le 2 janvier 2019 à Fougères  
 Lukas KIERSZK né le 24 janvier 2019 à Laval  
 Emma MORAINVILLERS née le 27 septembre 2019 à Mayenne  
 Jules PLESSIS né le 16 octobre 2019 à Mayenne  
 Achille BOURGAULT né le 25 octobre 2019 à Mayenne  
 Niels COCHENNEC né le 27 novembre 2019 à Mayenne



### Mariages :



M. Antoine JOANNE et Mme Clotilde DESCLÈVES le 2 mars 2019  
 M. Anthony MOREAU et Mme Karine LAUNAY le 18 mai 2019  
 M. Kévin POTTIER et Mme Cindy JARDIN le 27 juillet 2019  
 M. Grégory PARENT et Mme Pauline SECHAL le 17 août 2019

### Décès :

Mme Simone BRÉHIN née PHELIPOT décédée le 2 janvier 2019 à Saint-Denis-de-Gastines  
 M. Alain CHALAUX décédé le 10 mars 2019 à Le Mans  
 M. Georges LESAINTE décédé le 20 mars 2019 à Châtillon  
 Mme Marie COUPÉ née NEVEU décédée le 24 mars 2019 à Mayenne  
 Mme Christiane KAYSER née PICARD décédée le 4 avril 2019 à Ernée  
 M. Charles DAYER décédé le 17 avril 2019 à Laval  
 Mme Marie-Josèphe DANEAU née PLET décédée le 27 avril 2019 à Mayenne  
 M. Guy BOURSIER décédé le 24 mai 2019 à Mayenne  
 Mme Madeleine LETISSIER née LE COURT décédée le 31 mai 2019 à Châtillon  
 M. Camille THOMELIN décédé le 28 juin 2019 à Châtillon  
 M. Maxime PAPPILLON décédé le 6 octobre 2019 à Châtillon  
 Mme Jeanne GAISONNÉE née RIOUX décédée le 19 octobre 2019 à Mayenne  
 Mme Suzanne ROGUE née GUÉRIN décédée le 4 novembre 2019 à Mayenne  
 M. Joseph BEAUCÉ décédé le 24 novembre 2019 à Châtillon



## AU FIL DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2019

### 7 FEVRIER 2019

- Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité : avenant à la convention
- Délégations de fonctions du Maire en matière d'Etat Civil
- Recensements des projets d'investissement 2019 par établissement : orientation budgétaire
- Personnel communal : mise en place du RIFSEEP
- Convention prestations d'assistance technique assainissement : renouvellement pour 5 ans
- Engagement des dépenses avant le vote du budget
- Régularisation domanialité suite à la modification du tracé de la RD 5 reliant Saint Georges Buttavent – Gorrion aux lieux dits « La Goupillère » et « La Fourmondière »
- Personnel communal : reconduction du contrat de M. GALLAND Jean-Baptiste
- Etat de l'avancement de l'adressage : embauche d'un contractuel
- Prix du terrain à vendre à la CUMA à définir et frais de bornage

### 7 MARS 2019

- Approbation du compte de gestion, Approbation du compte administratif, Affectation des résultats :
  - ♦ Budget Commune—Budget Assainissement—Budget Lotissement
- Salle du Centre de Loisirs : choix du devis de travaux de maçonnerie, plomberie, et de la porte coupe-feu
- Clôture près de la salle du Centre de Loisirs : choix des devis
- Demande de subventions et d'adhésions 2019
- Travaux à l'Eglise : dossier de demande de subventions
- Avancement de grade : taux de promotion
- Création d'emploi adjoint technique polyvalent, technicien, ATSEM,
- Véhicule Express : détermination du prix de vente
- Appel à projets amendes de police en matière de sécurité routière
- Détermination des projets d'investissements 2019
- Fleurissement : prix des lauréats du concours

Subventions Associations	Votre C.M
Comité d'animation	700.00 €
Amicale Laïque	300.00 €
La Gaule Châtillonnaise	150.00 €
Société de Chasse	150.00 €
ADMR Animation	1 400.00 €
Troupe Théâtrale	500.00 €
Tennis de table	700.00 €
Familles rurales	550.00 €
Châtillon Patrimoine	130.00 €
Carpe Diem	130.00 €
AFN	130.00 €

### 2 AVRIL 2019

- Budget assainissement : durée amortissement du schéma directeur
- Approbation du budget primitif 2019 : commune, assainissement, lotissement
- Vote des 3 taxes
- Achat parcelle VERPEAU : étude de la proposition de vente
- Litige chemin de la forêt : recours à un avocat
- Choix devis : Armoire réfrigérée pour la cuisine de la salle du Centre de Loisirs, Tronçonneuse, Scie et chariot, Ponceuse, Marteau piqueur
- Etude sur le tarif de vente des parcelles du lotissement : création d'une commission
- Lotissement : vente de parcelle à Mayenne Habitat
- Mayenne Habitat : proposition de rétrocession place à « La Davière » et « Jean Sillard »
- CAUE 53 : demande d'adhésion
- POLLENIZ : convention de partenariat
- MFR Mortain : demande de subvention
- Lieu-dit à créer : « Les Etangs de la Posnière »
- Convention de mise à disposition du personnel communal : services CCAS, MARPA, Assainissement

### 9 MAI 2019

- Personnel communal : renouvellement du contrat aidé de Roseline ANDRADE, recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, création d'un emploi d'adjoint technique, d'un emploi d'adjoint d'animation, création d'un poste d'adjoint administratif, augmentation du temps de travail de Françoise HATTE, paiement des heures complémentaires aux agents pendant le voyage scolaire
- Chantiers argent de poche : détermination du nombre de chantiers à prévoir
- Contentieux voirie : décision modificative pour paiement du solde de la facture de la société STPO
- Choix devis : Travaux de couverture à l'atelier municipal, Sous-toit de la mairie, Trottoir salle du Centre de Loisirs et enrobé autour des poubelles, Panneaux priorités à droite
- Demande de subvention de la Fondation du Patrimoine
- Demande de subvention de l'ADAVIP 53
- Demande de Monsieur RENARD pour achat du jardin potager derrière la MARPA

### 18 JUIN 2019

- Renouvellement du contrat aidé de Monsieur Jean-Baptiste GALLAND
- Installations classées pour la protection de l'environnement : avis sur le projet « Parc Eolien du Pays de Mayenne »
- Assainissement : validation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS)
- Transfert de la compétence eau et assainissement à la CCBM
- Recrutement agent centre de gestion pour secrétariat pendant les congés d'été – fermeture le samedi juillet/août
- Location du terrain de foot pour des matchs amicaux : détermination du tarif
- Décoration de Noël : choix du devis
- Indemnité gardiennage de l'Eglise

### 11 JUILLET 2019

- Contrat liaison chaude ESAT
- Détermination des tarifs du service cantine, accueil périscolaire pour l'année scolaire 2019-2020
- Tarifs concessions cimetière communal, service assainissement et des location Salle du Centre de Loisirs Année 2020
- Fleurissement : Prix des lauréats des maisons fleuries
- Jeu extérieur à la garderie / centre de loisirs : choix du devis
- Acquisition d'un logiciel Etat-Civil : validation du devis
- Litige commune / STPO travaux de voirie en agglomération : paiement des intérêts moratoires
- Achat de la parcelle VERPEAU : Désignation de l'Office Notarial en charge de la vente



Jeu extérieur installé en 2019

### 6 AOÛT 2019

- Zone Artisanale : modification du périmètre, transfert des terrains cessibles
- Contrat location photocopieurs mairie et école : renouvellement

### 18 SEPTEMBRE 2019

- Demande de subvention exceptionnelle de l'association Tennis de Table
- Pose de stores à l'école : choix du devis
- Coût d'un élève hors commune : refacturation du coût de scolarisation aux communes concernées
- Personnel communal : prime de fin d'année 2019

### 10 OCTOBRE 2019

- SENOM : Rapport annuel du délégataire
- Cessions chemins : demande d'achat de chemins communaux et lancement procédure de mise en enquête publique
- Projet CUMA : modification de la surface vendue + autorisation de commencer les travaux avant la signature vente
- Diagnostic de l'Eglise : choix de l'architecte et demande de subvention à la DRAC
- Personnel communal : embauche de Madame ROTS Chloé,
- CCBM : demande d'autorisation d'adhésion au syndicat mixte Sybama
- Cimetière : prise de vue aérienne par un drone
- Réforme relative à l'enfouissement coordonné des réseaux de communications électroniques
- Effacement des réseaux rue des Anciens Combattants : inscription au comité de choix 2019 pour un effacement 2020

### 7 NOVEMBRE 2019

- Viabilisation du terrain de la CUMA : choix de la durée d'amortissement – budget assainissement
- Offre de paiement en ligne : mise en place du service encaissement des recettes publiques locales
- Cessions de chemins : demande d'achat de Mme BARBE et M. ROCTON et lancement enquête publique
- Déclaration intention d'aliéner « 20 rue de Normandie » et « 59 rue des Anciens Combattants »
- Dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage public « rue des Anciens Combattants » : validation de l'avant-projet sommaire.
- Division commune / Lesaint : régularisation
- Renouvellement du contrat aidé de Mme Roseline ANDRADE
- Prix Repas cantine : enfant dont les parents fournissent le repas provisoirement pour cause de maladie justifiée

### 4 DECEMBRE 2019

- Attribution d'indemnités pour le concours du receveur municipal
- Attribution de prime de service et de rendement (PSR)
- Remplacement d'un ordinateur au secrétariat et mise en place d'une sauvegarde automatique
- Modification des statuts de Territoire d'Énergie
- Election d'un membre de la commission de contrôle des élections

### CELA S'EST PASSÉ, IL Y A 50 ANS : EN 1969

#### Séance du 21 février 1969

Le Conseil Municipal décide de l'achat du terrain fixé sur la base de 3.50 francs le m2 pour la réalisation du lotissement des Friches

#### Séance du 13 avril 1969

- Le local de la cantine pourra être loué par la commune à des tiers qui en feront la demande : Réfectoire, sanitaire et cuisine avec le matériel et les ustensiles de réfectoire et cuisine :

La journée de 9 h à 20 h : 100.00 francs

La soirée de 18 h à 0 h 45 : 100.00 francs

- Equipement du Corps des Sapeurs-Pompiers : Un crédit de 1000 francs est ouvert au budget primitif pour l'acquisition de 2 tuyaux de 70 mm, 12 sangles et 12 jeux de joints

#### Séance du 30 mai 1969

- Le Conseil Municipal approuve la création du

lotissement des Friches tel qu'il a été dressé par le Service Départemental de l'Équipement et fixe le prix de vente des terrains viabilisés à 11.00 francs le m2

- Le Conseil Municipal décide de remplacer le corbillard par une voiture automobile

#### Séance du 21 novembre 1969

- Monsieur le Maire annonce que la commune a été classée première dans sa catégorie au « Concours Villes et Villages Fleuris »

- Le Conseil Municipal fixe le prix du repas à la cantine scolaire à 2.50 francs à compter du 1er septembre 1969.

- Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet concernant la rectification du débouché sur la R.N. 12 avec déviation du C.D. 248 qui déboucherait sur la R.N. 12 à proximité de la ferme de la Monnerie où la visibilité est satisfaisante.

### CRYPTE DE L'ÉGLISE

Depuis 2012, est inscrit au titre des monuments historiques le caveau funéraire de la famille du Plessis situé sous l'avant-chœur de l'Église Saint Martin avec son décor peint et son escalier d'accès, ainsi que les éléments en pierre qui soutiennent les cercueils de plomb. Les services du Patrimoine ont décelé ces dernières années des désordres occasionnés par l'humidité avec notamment une infestation débutant sur les parois de la crypte et sur les sarcophages. Aussi, il a été décidé avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de Loire et l'architecte des Bâtiments de France de mener un diagnostic avancé de la crypte afin de connaître les pathologies et déterminer une prescription de travaux. Un diagnostic de l'Église va en concomitance être réalisé pour connaître l'état général de l'édifice notamment au niveau du clocher et des voûtes. Monsieur Stanislas Coudière, Architecte du Patrimoine, a été retenu pour mener le diagnostic général de l'Église. Le diagnostic d'archéologie préventive du caveau funéraire a été attribué à l'INRAP, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Le 27 novembre 2019 s'est tenue une réunion à l'Église avec les principaux intervenants afin de lancer et coordonner les deux missions Diagnostic. Selon Rosemary Caruel, Architecte des Bâtiments de France de Laval, une restitution intermédiaire pourra avoir lieu en février 2020. Toutefois, les missions Diagnostic, compte-tenu de certains protocoles en matière climatique, devraient se poursuivre sur une année. Un cahier des charges complet pourra être rédigé en 2021.

Sur la photo : Josselin MARTINEAU, Service Archéologique DRAC, Stanislas COUDIERE, Architecte du Patrimoine, Rosemary CARUEL, Architecte des Bâtiments de France, Pauline DUCOM, conservatrice Monuments Historiques DRAC, Géraldine FRAY, restauratrice



Le caveau funéraire



### MUNICIPALES : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 7 FEVRIER 2020

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars pour le second tour. Les électeurs éliront leurs conseillers municipaux pour les six années à venir.

Attention pour pouvoir voter, il y a des obligations à remplir. Il faut être inscrit sur les listes électorales, présenter sa carte d'électeur ainsi qu'un titre d'identité officiel avec photo : carte d'identité, ou passeport, ou carte vitale, ou permis de conduire, ou permis de chasse ou carte du combattant, etc. (tolérance acceptée sur la validité du titre).

En l'absence de ces documents, vous ne pourrez pas élire vos conseillers municipaux.

**Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.** Vous pouvez faire la démarche sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou venir en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



### DECORATION DE NOËL : REMERCIEMENTS

Des décorations de Noël (sapins en palettes, père-noël en rondins, tableau peint) ont été élaborées par des bénévoles, les enfants du centre de loisirs « Chapi-Chapo », les résidents de la MARPA « Claire Demeure » et Monsieur Klein. Merci pour leur contribution à l'embellissement festif pour les fêtes de fin d'année.



Sapins décorés par les résidents de la MARPA



Sapins décorés par le centre de loisirs



Tableau de Monsieur Klein





### AMICALE LAÏQUE CHÂTILLONNAISE

L'année scolaire 2018-2019, a été marquée par plusieurs événements pour notre association.

L'amicale a fait appel à la gourmandise et la générosité des parents d'élèves, de leurs familles, ainsi qu'aux habitants de Châtillon, en organisant une vente de chocolat Monbana, une vente de crêpes, une vente de gâteaux Bijou et le spectacle de l'école.

Cela nous a permis : d'offrir l'abonnement à l'école des loisirs pour les grandes sections comme l'année passée, d'organiser le deuxième goûter de Noël de l'école Denise Raymont, le retour de la cabane dans la cour de l'école, la participation au financement d'une partie du voyage de la classe découverte des CM, des entrées pour le cinéma, la visite du musée de Mayenne et pour les spectacles.

A l'assemblée générale du 11 septembre dernier, le bureau a été élu :

Président : Mr MARTIN Frédéric

Trésorière : Mme POTTIER Cindy

Secrétaire : Mme BAILLIF Lucie

Cette année scolaire 2019-2020 : nous finançons l'abonnement à l'école des loisirs pour les élèves de grande section, nous organiserons le goûter de Noël, nous avons participé à l'achat de chiffon microfibre Hi-Tech qui servent aux maîtresses pour nettoyer les tableaux numériques et des 2 tablettes numériques interactives.

Nos rendez-vous pour cette année : en novembre vente



de chocolat Monbana, le 25 janvier 2020 vente de crêpes confectionnées par l'amicale et galettes confectionnées par « Aux délices Chatillonnais », vente de gâteaux Bijou et fête de l'école avec une tombola (date encore à définir).

Nous tenions à remercier la générosité et l'accueil toujours chaleureux des familles et des habitants rencontrés au cours de nos diverses manifestations. Nous remercions aussi les parents qui donnent de leurs temps pour aider à chaque événement qui se déroule parfaitement.

L'Amicale Laïque Chatillonnaise vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une très belle et heureuse année 2020.

L'équipe de l'Amicale

### PROJET HUMANITAIRE : EUROP'RAID 2020

Originaire de Châtillon Sur Colmont, Killian LETISSIER est allé à l'école « Denise Raymont ». Aujourd'hui, Killian continue ses études en tant qu'ingénieur cybersécurité à l'ESIEA de Laval ainsi qu'en alternance dans l'entreprise Thales de Cholet. Il nous présente son projet :

Notre association « Jamais 203, toujours en 205 », créée dans le but de participer à cet événement est composée de six membres de la Mayenne répartis en deux équipages.

Le 1<sup>er</sup> août prochain, je prendrai le départ de la 7<sup>ème</sup> édition de l'Europ'Raid qui se terminera le 22 août 2020. L'Europ'Raid, d'une durée de 22 jours et de 10.000 km à parcourir, est un raid humanitaire à bord d'une PEUGEOT 205 qui traverse 20 pays d'Europe. Il s'agit du premier rallye humanitaire se déroulant au cœur de l'Europe. L'objectif de cette aventure est de distribuer 140 kg de fournitures scolaires et d'hygiène au profit des enfants défavorisés de l'Europe de l'Est, au sein des différents orphelinats et écoles présents sur le parcours.



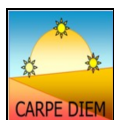
Afin d'équilibrer notre budget pour pouvoir participer à ce défi humanitaire, nous avons mis en place différents moyens pour y subvenir, car le budget comprend l'inscription au raid, l'achat de deux véhicules et les frais de route et mécanique. Nous mettons en place un partenariat avec les entreprises ou emplacement publicitaire, ou photos sur nos 205, également avec vous en échange de dons financiers en contrepartie : carte postale, souvenir d'un pays, album de notre aventure.

N'hésitez pas à nous contacter au 07.81.59.38.17 et sur l'adresse mail [jamais203toujoursen205@gmail.com](mailto:jamais203toujoursen205@gmail.com) Nous serions heureux de vous présenter plus en détails cette belle aventure !

Vous pouvez nous retrouver sur les réseaux sociaux Facebook (Jamais 203 Toujours en 205 - Europ'Raid 2020) et sur Instagram (@jamais203toujoursen205). Pour les dons, le lien direct de la cagnotte est à retrouver sur nos réseaux sociaux.

ÉQUIPAGES « JAMAIS 203, TOUJOURS EN 205 »

### ASSOCIATION CARPE DIEM



L'association CARPE DIEM créée en Juin 2009 a fêté le 7 décembre 2019 ses 10 ans lors de la soirée animée sur le thème « chic et choc » dans une très belle ambiance.

L'association remercie ses 220 adhérents pour leur participation, leur convivialité et leur implication dans tous les

loisirs : randonnée pédestre, sortie Vélo, bowling, journée du patrimoine, matinée cueillette des champignons avec dégustations, voyage etc...

L'association remercie également les membres du bureau qui participent activement au fonctionnement de l'association.

L'année 2020 s'annonce avec des activités programmées :

- 7 février Bowling fougères avec Pizzeria le CAPRI
- Théâtre de village en Mars.
- Holiday on Ice Le Mans 21 mars 2020.
- Voyage en Hollande en Avril 2020 avec visite d'Amsterdam et des jardins de Keukenhof.
- Journée ramassage des Palourdes
- Jardin japonais de Maulévrier, mardi 26 mai 2020.
- Randonnée sur 2 jours ou 3 jours en Juin avec visites culturelles.
- Rando la roche aux fées sur une journée.
- Cueillette de Champignons et dégustation.
- Journée patrimoine deuxième quinzaine de septembre
- Sortie vélo début septembre sur deux jours.
- Assemblée générale CARPE DIEM en Novembre 2020
- Maintien des deux groupes randonnée tous les 15 jours et chaque trimestre une randonnée à la journée avec restaurant le midi.
- Programmation d'un voyage.

L'association CARPE DIEM repose essentiellement sur la convivialité qui est une capacité à la tolérance et aux échanges, ainsi que sur le respect qui est une valeur permettant à chacun de pouvoir reconnaître, accepter et apprécier.

Annick Aubry-Leblanc Présidente association CARPE DIEM

### TENNIS DE TABLE

Une quarantaine de licenciés évolue cette année en championnat départemental le vendredi soir pour les seniors et le samedi après-midi pour les jeunes : cinq équipes en seniors (D1, D3, 2 D4, D5) et 2 équipes de jeunes. Les résultats sont encourageants puisque 3 équipes sont à ce jour en tête de leur groupe. Nous participons également aux différentes coupes de la Mayenne, aux journées dédiées aux féminines et aux vétérans.



Des séances d'initiation et de perfectionnement se déroulent le mardi de 17h à 19h. Les adultes peuvent également s'entraîner le mardi soir. Nous sommes équipés de 6 tables dont une a été achetée cette année grâce à une subvention municipale. Plusieurs sponsors nous soutiennent et nous permettent de faire face aux différentes charges : licences, inscriptions, équipement informatique, tenues... Merci à eux.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter un dirigeant, notamment Daniel Derouet, Guy Horeau ou Jean-Paul Lesaint.

Le président, JP Lesaint.

### AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

La cérémonie de Sainte Barbe du samedi 7 décembre 2019 a permis de mettre à l'honneur :

**Médaille d'Or pour 30 ans de service**

L'adjutant chef Robert Bonneau

**Médaille Bronze pour 10 ans de service :**

Le caporal chef Pascal Penloup

Le sapeur Régis Ruault

**Promotions de grade:**

Adjudant chef pour Dominique Cahoreau

Sergent pour Sébastien Cahoreau et Cédric Brillhault

Nous mettons également à l'honneur 4 sapeurs pompiers qui font valoir leurs droits à la retraite :

Sergent chef Alain Fromentin après 21 ans de services

Adjudant Thierry Gervier après 19 ans de services

Adjudant chef Thierry Ridereau après 30 ans de services

Adjudant chef Daniel Quinton après 36 ans de services



Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2019, les sapeurs pompiers des 3 Collines sont intervenus sur 21 communes de la Mayenne et ont réalisé 187 interventions se répartissant comme suit :

131	secours à personnes	4	interventions pour secours divers
38	déclenchements pour incendie	2	risques technologiques
12	accidents de circulation		

Ce nombre est en augmentation de 14 % par rapport à l'an dernier.

### FAMILLES RURALES

L'association « Familles Rurales » est née à Châtillon-sur-Colmont en 1995. L'objectif de l'association est d'animer la vie locale, de répondre aux besoins des habitants, de susciter de nouvelles initiatives, de représenter les familles de la commune...

Depuis la création de l'association, les bénévoles ont essayé de mettre en place des activités pour les enfants et les adultes, parce que la vie dans nos communes, c'est aussi notre affaire !

Pour cette année 2019-2020, l'association compte une quarantaine de familles adhérentes.



Pour toutes informations ou suggestions, n'hésitez pas à contacter Françoise Guérin Tel 02 43 00 14 26 ou Marie- Ange Forêt Tel. 02 43 00 20 86

Les activités proposées sont : gymnastique, cours de couture, travaux d'aiguilles, randonnées

- **Gymnastique** avec Gildas Pouteau le lundi matin pendant la période scolaire de 9 H 20 à 10 H 20
- **Cours de couture** avec Danielle, Irène, Linda, Marie-Thérèse le jeudi matin de 9 H 00 à 11 H 30 ou le jeudi soir de 19 H 30 à 22 H 00, 2 fois par mois
- **Travaux d'aiguilles** un vendredi par mois. Le groupe se réunit et partage son savoir-faire avec les autres de 9 H 00 à 12 H 00
- **Nouveauté : Randonnée** le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois de 9 H 30 à 11 H 30

Pour toutes ces activités, il est nécessaire de prendre une carte d'adhésion à « Familles Rurales » pour le tarif de 26,50€ pour l'année et pour la famille.

Réaliser ensemble ces activités est synonyme de plaisir, de convivialité et d'amitié !

Bonne et heureuse année 2020 à tous !

La présidente F. Guérin



## COMITÉ D'ANIMATION CHÂTILLONNAIS

Au cours de cette année, nous avons organisé le samedi 20 avril 2019 comme tous les ans notre sympathique chasse à l'œuf qui a réuni une cinquantaine d'enfants venus avec leurs petits paniers malgré le temps, nous renouvelerons cette manifestation le **samedi 11 avril 2020**.

Le dimanche 23 juin 2019 sous un soleil paradisiaque, nous avons servi un repas moules/frites qui a permis de réunir environ 380 personnes et de passer un bon moment de détente en famille et entre amis. Cette manifestation a été un vif succès que nous allons reconduire le



Préparation repas moules/frites du dimanche 23 juin 2019

**dimanche 21 juin 2020 sachant que l'on fêtera les 10 ans du Comité d'Animation Châtillonnais, venez aussi nombreux que l'année passée avec votre bonne humeur .....**



Le Comité d'Animation remercie toutes les personnes qui ont partagé ces moments de convivialité. Le président remercie également les bénévoles qui ont donné de leurs temps pour la préparation de toutes ces manifestations. Nous sommes ouverts à toutes personnes qui seraient intéressées d'intégrer l'association afin de nous amener de nouvelles idées pour pérenniser l'association qui s'essouffle. Le Comité d'Animation vous souhaite une très bonne année 2020.

Le Président, Bruno GENDRON

## A.D.M.R. DE LA COLMONT

L'ADMR : « référence du service à la personne » constitue un réseau associatif local de proximité qui permet aux personnes de bien vivre chez elles, avec des services adaptés, grâce à la conjugaison de l'action de 15 bénévoles et de 14 salariés.

La solidarité, la proximité, le lien social, l'humain sont au centre de notre projet associatif tout en participant au développement de la vie économique locale.



Des aides financières possibles :

50% de réduction ou crédit d'impôt, aides APA ou caisse de retraite pour les personnes âgées, sortir + ... PAJE pour la garde d'enfants...

Nous pouvons vous accompagner dans les démarches administratives.

L'ADMR de la Colmont a organisé, pendant l'année 2019, 4 animations à la MARPA : le 5 mars « crêpes party », le 18 juin « sortie restaurant », le 5 novembre « loto », le 11 décembre « animation musicale ».

Merci aux aides à domicile et aux bénévoles de leur implication pour ces animations.



## ADMR de la Colmont

Châtillon – Saint Georges Buttavent  
Oisseau – Saint Mars sur Colmont  
Association de services à domicile  
pour tous à côté de chez vous.



Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous :

### ADMR de La Colmont

13, rue Vauboire 53100 Châtillon sur Colmont

02 43 03 65 61 – [admr-chatillon@orange.fr](mailto:admr-chatillon@orange.fr)

Vos référents locaux : Mme BOITIERE 06 33 09 38 66

Mme LONGUAIVE 06 08 51 75 29

**Horaires :** Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi : fermé au public

Mercredi : fermé au public

Jeudi : 9h30 à 12h30

Vendredi : 10h00 à 12h00

### TROUPE THÉÂTRALE CHÂTILLONNAISE

La saison théâtrale châtillonnaise a repris son activité depuis septembre 2019. Deux ateliers sont au travail pour présenter les **14 et 15 Mars et 21 et 22 mars 2020**, leur prochain spectacle à la salle des loisirs de Châtillon-sur-Colmont.

L'atelier adulte a l'immense plaisir d'accueillir une nouvelle actrice, Nadège et un technicien Son et Lumière : Matthieu. Eléa Guenon a, à son tour, rejoint l'atelier Adulte aux cotés de Mélanie Morisset et Juliette Collet. Ces 3 jeunes filles ont débuté à la TTC au sein de l'atelier enfant, il y a plusieurs années déjà. Elles ont ainsi rejoint Nathalie Hairy, Vanessa Gilles, Béatrice Beaucé, Nadège Godde et Christelle Fouqueray sur les planches

L'atelier adulte présentera une comédie d'Angélique Sully « **Un Héritage presque parfait** ». Mise en scène par Christelle Fouqueray sous le regard bienveillant de Matthieu Godde à la technique.



*«Prenez une vieille dame machiavélique. Faites-la mijoter à feu doux dans un bouillon de manigances. Ajoutez une pincée de mensonges, d'hypocrisies et une ambiance familiale explosive.*

*Accompagnez le tout d'un héritage salé et d'une bonne dose d'humour. Vous obtiendrez une pièce de théâtre délicieuse, à déguster sans modération ! »*



L'atelier enfant a accueilli deux nouvelles actrices Marine Guerrin et Louise Robin. Elles ont ainsi rejoint Emily Guenon, Cathy Thuault, Lisa Hairy, Clara Gendron, Sarah Beaucé, Marianne Garnier et Mathis Beaucé. Marion Hairy et Béatrice Beaucé encadrent cet atelier un samedi tous les 15 jours.

L'atelier Enfant présentera une série de sketches co-écrits ensemble qui se dérouleront dans une salle de classe.

Merci à tous nos bénévoles qui nous accompagnent depuis des années et sans qui nos week-ends de spectacles seraient impossibles : JoJo, Michelle, Marie-Thérèse, Martial, Rémi, Bruno, Yves, Alain, Hervé, Philippe, Victor, Thomas, Timéo, Océane, Zoé, Isabelle et Valérie

Théâtralement.

### « LES CHANT'ILLONS » ATELIER CHANT DE CHÂTILLON



L'atelier choral des Chant'illons poursuit ses activités depuis plus de 20 ans avec une nouvelle saison qui s'annonce très riche. De nouveaux choristes nous ont rejoints. Nous sommes plus de vingt désormais à pratiquer le chant chaque semaine avec Emma MORY, notre chef de chœur : de Châtillon, de Oisseau, de St Georges Buttavent, de St Mars-sur-Colmont et de plus loin.

De deux à trois voix, c'est un répertoire de variétés qui est privilégié, avec des standards de la chanson française. Nolwen Leroy, Chimène Badi, Pierre Pierret, ... sont au programme en ce moment.

Dimanche 24 novembre, le groupe s'est produit en l'église de Chantrigné avec la

chorale de Domfront-en-Poiraise, également dirigée par Emma Mory. Ce moment a été une belle réussite et nous espérons renouveler prochainement, pourquoi pas à Châtillon.

Notez déjà à votre agenda **le mardi 30 Juin – 20h00 – Salle de la Marpa** - pour notre audition de fin d'année.

Il est toujours possible de nous rejoindre. N'hésitez pas. Nul n'est besoin d'être un grand chanteur. C'est un vrai plaisir. Nous nous retrouvons chaque mardi, de 20H15 à 21h45 - salle de La Marpa.

Très bonne année à tous en chanson !

Contact : Marie-Ange FORET Tel : 02.43.00.20.86 - Sébastien GARNIER 02.43.00.38.13

### SOCIETE DE CHASSE

#### Saison 2018/2019

Comme tous les ans, je vous fais part de notre activité sur la commune. Les différents rassemblements (particulièrement les battues), le repas « champêtre » de fin de saison se sont déroulés dans une bonne ambiance et très bon esprit collectif.

Le repas « formule matin et midi » du 28 avril a permis de rassembler plus de 200 convives, c'est une nette progression par rapport à l'année passée. La date retenue pour la prochaine manifestation est le **dimanche 26 avril 2020**.

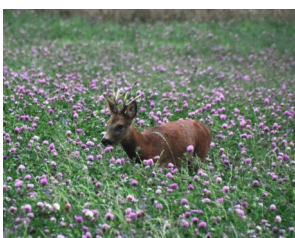
J'en profite pour remercier toutes les personnes qui nous soutiennent et les différents propriétaires des territoires sans lesquels bon nombre d'entre nous (chasseurs) ne pourraient chasser.

Nous avons pu chasser le lièvre sur 4 dimanches à partir de mi-octobre et nous avons prélevé 5 animaux sur 6 possibles, à noter que tous étaient âgés de moins d'un an.

#### Saison 2019/2020 (en cours)

##### Lièvres

Pour la deuxième année consécutive, les indices kilométriques de février étant en progression, nous avons eu la possibilité de prélever 6 lièvres sur la société sur 4 dimanches (5 sont comptabilisés au tableau, chiffre identique à l'an dernier). Nous avons des inquiétudes sur la présence du EBHS qui sévit dans la région, (se reporter sur l'article de l'association AGEFAUNE ci-dessous).



##### Chevreaux

La population de chevreuils est en constante progression depuis plusieurs saisons. D'ailleurs chacun peut s'en rendre compte : il est courant d'en voir à découvert dans le milieu des parcelles. Il y a quelques années, le chevreuil avait pour habitat principal : la forêt, maintenant ce n'est plus le cas, on peut presque dire que c'est du 50/50. La reproduction se fait en campagne et ces animaux vivent sur leurs territoires de naissance.

Ce sont des animaux très intelligents, faciles à approcher hors période de chasse par contre lors de la chasse c'est autre chose, ils sont très méfiants et sont difficiles à prélever.

##### Sangliers

En France, le sanglier est en net progression malgré les prélèvements effectués (en Mayenne plus de 3600). Au niveau de la société les prélèvements sont maigres, seulement 1 pour l'instant à fin octobre.

Voilà les dernières nouvelles....

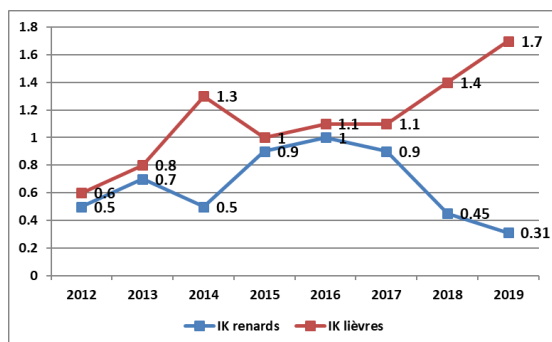
Cordialement Le Président : Guy Pivette

## ASSOCIATION POUR LA GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE « AGEFAUNE »

La création de l'Association (2011) avait pour but de mettre en place une gestion du lièvre. Au bout de 8 ans, nous pouvons dire que les résultats sont prometteurs. Pendant 7 ans, le lièvre a été préservé sur la commune et vous trouverez ci-dessous un graphique représentant les évolutions des IK de 2012 à 2019.



Association pour la gestion de la faune sauvage à Châtillon sur Colmont



Evolution des comptages

Pour rappel : IK = Indices Kilométriques, c'est-à-dire nombre de lièvres au kilomètre comptés lors des 3 soirs de comptage nocturnes sur un circuit de 32 km sur la commune. Le résultat est la moyenne par kilomètre comptabilisée sur les 3 soirs.

Sur ce graphique, apparaissent les IK lièvres et IK renards. Nous pouvons constater que les courbes renards et lièvres se suivent, par contre, années 2014, 2018, 2019 (sur ces 2 dernières années, apparition de la gale), le renard est moins présent. On peut en déduire que le renard est un des principal prédateur pour le lièvre.

Les prélèvements prévus pour l'Association étaient de 17 pour 2019/2020 ; 9 ont été prélevés (comme l'an dernier).

Nous avons des inquiétudes pour cette fin d'année, en effet, tout au long de l'année il a été vu de nombreux lièvres sur les territoires et nous arrivons à l'heure de l'ouverture et le lièvre semble disparaître. Il est à noter que le EBHS (Syndrome du lièvre brun d'Europe, maladie mortelle de type hémorragique) semble faire beaucoup de dégâts, (maladie identique sur le lapin appelée VHD).

Nous connaissons exactement les incidences de cette maladie lors des comptages de février 2020, il serait vraiment désolant que tous les efforts consentis soient balayés par ce virus.

Espérons .....

Le Président : Guy Pivette

### CHATILLON PATRIMOINE ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE CHÂTILLON

Impossible de partager ces quelques lignes sans penser à Alain et lui rendre hommage.

Alain Chalaux nous a quittés en mars dernier des suites d'une maladie cruelle qui ne lui a laissé aucune chance et l'a emporté en quelques semaines. Son départ précipité et le manque qu'il nous laisse resteront pour l'association l'évènement marquant de 2019.

Alain était secrétaire de Châtillon Patrimoine, investi, passionné, un ami pour chacun qui nous manque et que nous rappelle chaque souvenir conservé de l'association. Nous pensons à lui.



Depuis sa création en 2008 et au fil des années, l'association a fait le tour des traits marquants du patrimoine de la commune ; ce qui fait dans la pierre, dans l'histoire, dans nos archives, l'empreinte et l'identité de notre village : l'église, le château des Plessis Châtillon, la Colmont, la mare, la forêt, Fontaine Géhard, le petit patrimoine, les mégalithiques, les chaussons de tresses, les chansons et même la pomme de terre !

Le site internet conserve bien des traces de tout cela. Beaucoup reste à faire pour mettre en forme et valoriser ces héritages. C'est ce qui nous occupera pour la suite.

Nous resterons par ailleurs investis cette année sur la promotion du grand Chemin historique du Mont St Michel depuis Le Mans. Notre randonnée patrimoine annuelle nous emmènera, **le dimanche 29 Mars**, pour une 10ème édition et étape entre Landivy – Louvigné-du-Désert et St Georges-de-Reintembault.

Autre rendez-vous, les Journées du patrimoine nous mobiliseront le 3ème week-end de Septembre : le samedi à Fontaine Géhard, le dimanche du côté du Bourg.



Chemin Montais



Journées du Patrimoine

L'église également continuera de retenir notre attention. L'édifice qui coiffe le bourg avec le Château d'eau est intéressant à plus d'un titre. Les services des Affaires départementales et régionales du patrimoine et de la culture y sont sensibles pour avoir inscrit cette année plusieurs statues au titre des Monuments historiques. Le caveau funéraire des Plessis Châtillon, lui-même inscrit en 2012, avec son ensemble unique de cercueils en plomb et ses peintures murales, est des plus remarquables. Des mesures de protection sont à l'étude. En ce domaine, et plus largement, le rôle de l'association est de sensibiliser, de conserver, d'accompagner, et de promouvoir.

Retenez enfin la date de notre assemblée générale et la venue de Jacques NAVEAU et Gervais BARRE de la Société d'Histoire et Archéologie de La Mayenne, **samedi 21 Mars à 14h30, salle de Vauboire**, pour une présentation de l'étude réalisée sur l'église et sa charpente.

A tous, très bonne année 2020 !

## CLUB « BON ACCUEIL » CHÂTILLON-SUR-COLMONT

Comme les années précédentes, notre club qui comptait 142 adhérents début 2019 a offert tout au long de l'année de nombreuses activités essayant de répondre au mieux aux souhaits de chacun en favorisant la détente, les rencontres, les sorties dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tous les jeudis après-midi, ceux qui le souhaitent ont pu se retrouver dans notre nouveau local pour s'adonner à divers jeux tels que la belote, le scrabble ou autre ou pratiquer la marche et la pétanque à l'extérieur.

Nous avons également effectué divers échanges entre clubs au niveau de la belote, les boules, la marche etc...

Par ailleurs, c'est maintenant une tradition, le club a participé à l'opération Madagascar avec la vente de boîtes de gâteaux dont l'argent récolté a servi à l'envoi d'un conteneur de divers matériels.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le résumé des diverses activités suivies en 2019 et celles à venir connues à ce jour. Pour plus de précisions sur le fonctionnement de notre association, nous vous invitons à venir à notre assemblée générale qui se tiendra le jeudi 16 janvier 2020 à la salle des loisirs. Vous pourrez y déguster la traditionnelle galette des rois.

ACTIVITES	2019	2020
Assemblée générale - galette	Jeudi 17 janvier	Jeudi 16 janvier
Concours de belote	Lundi 28 janvier	Lundi 27 janvier
Bal à Chatillon	Dimanche 10 mars	Dimanche 8 mars
Assemblée générale départementale	Vendredi 12 avril	
Buffet du club	Jeudi 4 avril	Jeudi 26 mars
Belote cantonale à Brecé		
Journée de la forme	Vendredi 24 mai (Château Gontier)	Vendredi 29 mai (Gorron)
Pétanque canton de Gorron	Mardi 5 juin	
Marche à Chatillon avec St Denis	Jeudi 20 juin	Jeudi 18 juin
Finale départementale de pétanque	Jeudi 21 juin	
Pique-nique	Jeudi 27 juin	Jeudi 25 juin
Finale régionale de pétanque		
Après-midi détente à St Aubin	Jeudi 22 août	Jeudi 20 août
Buffet du club	Jeudi 29 août	Jeudi 3 septembre
Assemblée générale cantonale	Mercredi 2 octobre	Mercredi 7 octobre
Bal à Chatillon	Dimanche 14 octobre	Dimanche 11 octobre
Marche à St Denis avec Chatillon	Jeudi 17 octobre	Jeudi 15 octobre
Concours de belote	Lundi 28 octobre	Lundi 26 octobre
Spectacle de fin d'année à Mayenne	Mercredi 30 octobre	Pas encore programmé
Pot au feu	Samedi 23 novembre	Samedi 21 novembre
Repas de Noël	Samedi 14 décembre	Samedi 12 décembre

Francis MULLOT et André PIERRE et toute l'équipe du Club « Bon Accueil »

## AMICALE DES ANCIENS D'A.F.N.

L'année 2019 a été marquée par les manifestations suivantes :

6 février	Assemblée Générale
12 mai	Messe et dépôt de gerbes au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité
10 novembre	Messe et dépôt de gerbes au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité et repas des anciens combattants

### Composition du Bureau

Président : Louis Gonnet  
 Vice-président : Julien Guérin  
 Secrétaire : Yves Gallienne  
 Trésorier : Claude Foucher  
 Membres : Marie M Girault  
 Bernard Derenne  
 Jean-Yves Gourdiér



remise de la gerbe  
commémoration du 11 novembre



### A.A.P.M.A ASSOCIATION PÊCHE CHÂTILLON SAINT GEORGES

L'assemblée générale s'est tenue dimanche 17 février 2019 à 10 heures à la salle Vauboire à Châtillon Sur Colmont avec M. Rémi Betton de la fédération départementale de la Pêche du milieu aquatique.

#### 2019

- Un alevinage de 12 000 alevins a été mis dans les cours d'eau le mardi 26 Février 2019.
- Truites Arc-en-Ciel et Fario pour l'ouverture en 1ère catégorie Châtillon-St Georges Buttavent.
- Début 2019, de nombreux bénévoles ont participé au nettoyage des ruisseaux.

#### 2020

- Ouverture de la pêche, le samedi 7 mars 2020, la vente de carte sera faite par internet, chez David LEGREGEOIS au restaurant (tél : 02 43 30 25 64).
- Prévision d'alevinage pour 2020, truites Arc-en-Ciel et truites Fario après l'ouverture.

Le 8 octobre 2019, L'AAPPMA et la Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique ont signé le premier plan de gestion piscicole local (PGP). Ce plan de gestion local se décline en actions en faveur de l'amélioration de la qualité des milieux aquatiques, d'une meilleure gestion des ressources piscicoles et du développement et de la valorisation du loisir pêche. Le PGP vise également à augmenter le linéaire praticable, varier l'offre pêche et améliorer la visibilité des parcours auprès des pêcheurs et non pêcheurs. De nouveaux parcours de pêche vont être officialisés.

Le plan à une durée de vie de 5 ans, renouvelable. Des panneaux pédagogiques seront implantés. A St Georges Buttavent, des actions pêches (2 ou 3 fois par an) sont menées avec les enfants de la garderie au plan d'eau de 999 m2 qui vient d'être créé. Une autre façon de sensibiliser les générations à l'écologie.

#### DATES A RETENIR :

Dimanche 9 Février 2020 :	Matinée tripes Salle Guinefolle Saint Georges Buttavent
Dimanche 16 Février 2020 :	Assemblée Générale à 10 h Salle Vauboire à Châtillon
Samedi 6 juin 2020 :	Fête de la pêche pour les enfants jusqu'à 14 ans
Dimanche 7 juin 2020 :	Concours de pêche pour tous
Lundi 8 juin 2020 :	Journée de Pêche pour les adhérents A.A.P.M.A Châtillon-Saint Georges Buttavent
Samedi 13 juin 2020 :	Journée de Pêche pour les bénévoles A.A.P.M.A Châtillon-Saint Georges Buttavent
Samedi 26 septembre 2020 :	Soirée couscous dansant à la Salle Guinefolle de Saint Georges Buttavent



ROBERT Daniel, Secrétaire de l'AAPPMA ; FOURREAU Daniel, Maire ; DRAULT Roland, Président de l'association ; FOUQUERAY Alain, Trésorier Fédération départementale et BRODIN Gérard, Maire. Debout : BIBRON Laurent, Trésorier de l'AAPPMA ; GREU Bastien et BLIN Emilie responsable administrative et financière de la Fédération de la Mayenne

Meilleurs Voeux pour l'année 2020, Le Secrétaire Daniel ROBERT

### UNION SPORTIVE CHATILLONNAISE - FOOT

L'union sportive Châtillonnaise- Foot a dû se résoudre à mettre le club en veille, faute d'effectifs : joueurs et bénévoles. Cette mise en sommeil ne compromet pas le redémarrage du club par une nouvelle équipe motivée. Prendre contact avec la mairie !

## VOS FORMALITES ADMINISTRATIVES

### A LA MAIRIE DE CHÂTILLON-SUR-COLMONT

#### Etat Civil

- Copie intégrale ou extrait d'actes enregistrés dans la commune

#### Urbanisme

- Réception des demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, etc.), envoi à l'instruction auprès des services de la CCBM et délivrance des autorisations
- Demande d'information cadastrale

#### Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté

- Recensement des jeunes entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Pour la délivrance de l'attestation, apporter Carte Nationale d'Identité ou Passeport valide, ainsi que livret de famille à jour et justificatif de domicile

#### Inscriptions sur les listes électorales

- Apporter justificatif d'identité et justificatif de domicile, ainsi que le Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription complété (disponible sur internet et également en mairie)

### DANS LES MAIRIES DISPOSANT D'UNE STATION D'ENREGISTREMENT POUR CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Mairies les plus proches : **Gorron, Mayenne, Ernée, Lassay** ou tout autre commune disposant d'une station d'enregistrement

#### Carte Nationale d'Identité ou Passeport : Documents à fournir :

- imprimé CERFA 12100\*2 rempli (<https://ants.gouv.fr/>)
- Justificatif d'identité et de nationalité (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance)
- Photo d'identité datant de moins de 6 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, Quittance de Loyer, etc.)

**Pour les passeports :** timbre fiscal 86 € pour les personnes majeures. (disponible chez un buraliste agréé ou sur <https://timbres.impots.gouv.fr/>)



Il convient de prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix qui confirmera les pièces à fournir (selon votre situation, certaines pièces complémentaires peuvent être demandées)

### MEMO POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE SUR INTERNET

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, SITES MIS A LA DISPOSITION DES USAGERS PAR LES ADMINISTRATIONS :

<a href="https://www.service-public.fr/">https://www.service-public.fr/</a> - pour l'accès aux informations administratives concernant la citoyenneté, la famille, le social, la santé, le travail, le logement, le transport, l'argent, la justice, etc	<a href="https://ants.gouv.fr/">https://ants.gouv.fr/</a> - pour la création d'un compte "Particulier" vous permettant d'effectuer vos demandes en ligne concernant le permis de conduire, la carte grise, pré-demande pour le passeport biométrique et la carte nationale d'identité	<a href="https://www.paiement-amende.fr/">https://www.paiement-amende.fr/</a> - pour payer l'amende en ligne - consulter le solde de points - récupérer les points
<a href="https://www.ameli.fr/">https://www.ameli.fr/</a> - pour les remboursements santé, renouvellement carte-vitale, carte européenne assurance maladie	<a href="https://www.lassuranceretraite.fr/">https://www.lassuranceretraite.fr/</a> - pour obtenir le relevé de carrière, demander la retraite en ligne, consulter les paiements	<a href="https://www.impots.gouv.fr/">https://www.impots.gouv.fr/</a> - pour déclarer les revenus, payer les impôts, etc
<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193</a> - pour déclarer les nouvelles coordonnées (changement d'adresse), simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.	<a href="https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE">https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE</a> - pour vérifier l'inscription sur les listes électorales de votre commune	<a href="https://www.pole-emploi.fr/">https://www.pole-emploi.fr/</a> - pour s'inscrire, connaître les offres d'emploi, s'actualiser, trouver une formation

LES MAISONS FRANCE SERVICES DE GORRON ET AMBRIERES (VOIR PAGE SUIVANTE) SONT ÉGALEMENT À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES.

## VOS FORMALITES ADMINISTRATIVES

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

### Les MSAP - Maisons de Services Aux Publics deviennent Maisons France Services

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les Maisons de Services Aux Publics du Bocage Mayennais sont labellisées Maison France Services, une reconnaissance qui vient marquer l'amélioration des services apportés pour l'information aux Citoyens.



Installées en mairies et ouvertes à tous, vous serez accueillis par un agent chargé de vous aider dans vos démarches du quotidien auprès des organismes publics :

- . Caisse d'Allocations Familiales,
- . Caisse Primaire d'Assurance Maladie,
- . CARSAT Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail,
- . Mutualité Sociale Agricole,
- . FEPEM Fédération des Particuliers Employeurs de France,
- . Pôle Emploi,
- . Mission Locale,
- . Direction Générale des Finances Publiques,
- . ANTS Agence Nationale des Titres Numérisés (Certificats d'immatriculation, passeports),
- . ENEDIS,
- . SNCF ...

### N'hésitez pas à y prendre rendez-vous :

#### Maison de Services au Public de Gorrion :

Mairie de Gorrion  
Place de la Mairie  
53120 GORRON  
Tel. 02.43.30.10.58  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 30  
[msapgorron@cc-bocagemayennais.fr](mailto:msapgorron@cc-bocagemayennais.fr)

#### Maison de Services au Public d'Ambrières-les-Vallées :

Mairie d'Ambrières-les-Vallées  
Place du Château  
53300 AMBRIERES-LES-VALLEES  
Tel. 02.43.08.01.79  
Ouvert du lundi 14 H à 17 H  
Mardi au vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H  
[msapambrieres@cc-bocagemayennais.fr](mailto:msapambrieres@cc-bocagemayennais.fr)

#### Permanences GORRON

**Lundi :**  
Mission locale sur RDV au 02.43.04.18.99

**Mardi (3<sup>ème</sup> du mois) :**  
Conciliateur de justice sur RDV au 02.43.30.10.58

**Vendredi (1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois) :**  
MSA sur RDV au 02.43.39.43.39

#### Permanences AMBRIERES-LES-VALLÉES

**Lundi (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du mois après-midi) :**  
Mission locale sur RDV au 02.43.04.18.99

**Lundi (2<sup>ème</sup> du mois après-midi)**  
ADIL

**Jeudi (après-midi) :**  
Assistante sociale sur RDV au 02.43.08.06.03

**Vendredi (dernier du mois) :**  
Conciliateur de justice sur RDV au 02.43.08.01.79

### MAISON DEPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE :

**Gorrion :** possibilité d'avoir un rendez-vous dans les locaux de l'antenne de solidarité rue de la Cour des Forges en prenant rendez-vous au 02.43.67.75.77

**Mayenne :** Sans rendez-vous au Pôle Santé les mercredis, jeudis et vendredis de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

### CUMA DE LA COLMONT A CHATILLON-SUR-COLMONT

Depuis une dizaine d'années, la CUMA avait pour projet la construction d'un bâtiment sur la commune afin d'y stocker les matériels et d'y assurer l'entretien et les réparations. Comme vous l'avez probablement constaté le bâtiment est sorti de terre depuis la fin août et sera fonctionnel vers le printemps 2020.

Ce bâtiment a une superficie de 1 300 m<sup>2</sup> avec une couverture en panneaux photovoltaïques. La production d'électricité revendue est l'équivalent de la consommation de 20 foyers qui auraient une facture annuelle de 1 500 € soit une consommation de 10 000 kw/h par an et par foyer.

De plus, un salarié sera embauché à temps plein pour l'entretien du matériel de la CUMA. Il assurera aussi la prestation mécanique à tous les agriculteurs qui le souhaiteront, étant donné le manque de mécanicien dans nos petites communes.

Le Président, Pascal PENLOUP



### MAISONS DE SANTE

Assurer de Bonnes conditions pour l'accès aux soins.

A Ambrières-les-Vallées, Fougerolles-du-Plessis, Gorrion, Montaudin et Oisseau, les Maisons de Santé pluridisciplinaires forment un réseau d'équipements adaptés à l'accueil des professionnels et des patients sur le Bocage Mayennais.



L'accès aux services de santé de proximité est un sujet de société qui mobilise partout en France. Nous ne faisons pas exception à ce constat dans nos communes. C'est pourquoi la Communauté de Communes en a fait une action prioritaire de ce mandat.

Le choix a été de réaliser trois maisons de santé et leurs cabinets satellites : à Fougerolles du Plessis, Ambrières-les-Vallées, Oisseau, Montaudin et Gorrion qui vient tout juste d'être inaugurée.

Ce réseau d'équipements a été construit avec les professionnels du territoire, médecins, infirmiers ... et l'Agence Régionale de Santé, au sein des Pôles santé de Mayenne et Ernée-Bocage. L'objectif a été de définir une organisation et des installations qui tiennent compte des attentes des professionnels, qui soient adaptées aux besoins du territoire et de la population.



Cinq années auront été nécessaires pour livrer les cinq équipements : un programme 4 106 000 € HT d'investissement financé avec le concours de l'Etat (30%), de la Région (16%), et les professionnels qui acquittent un loyer de 7,75 € par m<sup>2</sup> où qu'ils soient installés sur le Bocage Mayennais.

Chaque commune a également participé en apportant le terrain. Près de 40 praticiens sont actuellement installés dans ces Maisons de Santé, dans 7 disciplines : médecins, infirmières, masseurs kinésithérapeutes, ostéopathes, podologues, sages-femmes, PMI.

Des locaux adaptés, fonctionnels, sont en place pour accueillir de nouveaux professionnels. Faisons le savoir.



### RAM DU BOCAGE (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES)

#### Vous êtes parents ou futurs parents...

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant (assistante maternelle, garde à domicile, accueil collectif ...),  
Vous employez ou allez employer une assistante maternelle ou une garde à domicile et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer,  
Vous souhaitez connaître les différentes aides (CAF, MSA) relatives au mode de garde choisi,

#### Vous êtes assistante maternelle ou vous êtes intéressée par le métier...

Vous vous interrogez sur le métier d'assistant maternel,  
Vous souhaitez connaître vos droits et devoirs en tant que salariée,  
Vous souhaitez évoluer dans votre profession,

#### Vous êtes garde à domicile ou intéressé par le métier...

Vous souhaitez vous faire connaître auprès des parents,  
Vous souhaitez connaître vos droits et vos devoirs en tant que garde d'enfants à domicile



**Le RAM du Bocage est un service d'informations au service des parents et des professionnels de la petite enfance**  
Stéphanie vous accueille le lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30 (principalement sur rendez-vous ou par téléphone et mail)

**Le RAM du Bocage est un service d'échanges et de rencontres au service des professionnels de la petite enfance**  
Stéphanie et Lucie vous accueillent lors des matinées rencontre-éveil le mardi, jeudi et vendredi matin entre 9h30 et 11h30 sur différentes communes de la CCBM. Un programme est envoyé aux assistantes maternelles.  
(Pour les gardes à domicile, n'hésitez pas à demander le programme auprès du RAM)



**RAM du Bocage – Communauté de Communes du Bocage Mayennais**

**1 Grande Rue - 53120 GORRON 02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 - ram@cc-bocagemayennais.fr**

### EPI DU BOCAGE



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges ouverts à tous les habitants du Bocage Mayennais (quelque soit votre âge, votre situation, votre commune...).

A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

#### Ateliers proposés

Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...

Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...

Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...

L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...

Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...

La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Restos du Coeur, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...

Le programme mensuel est disponible sur le site de l'Epi du Bocage (lien ci-dessous) ainsi qu'à la mairie.

N'hésitez pas à le demander !



Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ [epidubocage@orange.fr](mailto:epidubocage@orange.fr)

@epidubocage

Site internet : [www.epidubocage-edi.fr](http://www.epidubocage-edi.fr)

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

### ALÉOP : PETIT PEGASE (TRANSPORT A LA DEMANDE)



Un transport personnalisé qui permet vos déplacements sur le territoire de la CCBM, sur Ernée, sur la ville de Mayenne et hors département sur Fougères.

Le transport à la demande vous permet de vous déplacer sur simple réservation, du point d'arrêt le plus proche de votre domicile vers le point d'arrêt le plus proche de votre destination (les voyageurs habitant en dehors de la partie agglomérée de leur commune, les personnes de 75 ans et plus ainsi que les personnes à mobilité réduite peuvent être prises à leur domicile).

L'inscription annuelle est obligatoire avant toute réservation. Vous devez remplir le formulaire d'inscription au Petit Pégase (à prendre en Mairie ou sur Internet). L'inscription doit se faire dans les 15 jours qui précèdent le déplacement.

Pour réserver :

- Appeler la centrale de réservation au **0806 800 053** de 8 H à 17 H du lundi au vendredi, le samedi de 8 h à 12 H et de 14 H à 17 H. En été de 8 H à 12 H.  
au plus tard la veille avant 14 H, pour un voyage du mardi au samedi ;  
au plus tard le vendredi avant 14 H, pour un voyage le dimanche et le lundi.
- Envoyer un mail à [info.aleop53@paysdelaloire.fr](mailto:info.aleop53@paysdelaloire.fr)
- Ecrire à **CAT - Réseau PEGASE - CS90210 - 22002 SAINT BRIEUC Cedex 2**

Tarifs : ticket à l'unité : 2 €, carnet de 10 tickets : 16 €. Gratuit pour les moins de 4 ans. Le billet peut être acheté le jour du déplacement auprès du transporteur (prévoir de la monnaie).

#### Jours et horaires de fonctionnement :

Mardi :	9 H 00 – 13 H 30
Mercredi :	9 H 00 – 12 H 30 13 H 00 – 19 H 00
Vendredi :	13 H 00 – 19 H 30



- Le véhicule est accessible aux personnes en fauteuil roulant.
- Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés.
- Pour tous les enfants mineurs, les parents doivent remplir l'autorisation prévue en bas du formulaire d'inscription.

### MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE (MIJ)



L'Information jeunesse est un espace d'accueil et d'information gratuit accessible à tous les jeunes de 12 à 25 ans sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage mayennais.

Voici un éventail des projets 2020 :

- Création d'un réseau de mise en relation « aidant-aidé » : remise à niveau, aide aux devoirs, baby-sitting, logement étudiant, visite de courtoisie, mise en place par simple coup de fil, message,...
- Intervention dans les collèges (atelier lettre de motivation, découverte de l'Information Jeunesse sous forme de jeux, mise à disposition gratuite d'un livret d'accompagnement pour trouver un stage,
- Participation au Forum des métiers jeudi 30 janvier (en collaboration avec la mission emploi de la CCBM) ,...
- Ateliers CV lors de chaque période de vacances scolaires.
- Stage BAFA : vacances de février
- Job dating : vendredi 28 février de 13h30 à 16h30 à la salle omnisports de Gorron
- Stage baby sitting : vacances d'Avril

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- L'orientation,
- Les métiers,
- Les jobs saisonniers,
- L'engagement,
- Le quotidien,
- Les logements,
- Partir à l'étranger,
- Le baby-sitting, ....



Job Dating



Découverte de l'IJ



Ludothèque

## OPERATION GROUPEE POUR LA REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS

### SUBVENTION A HAUTEUR DE 30%

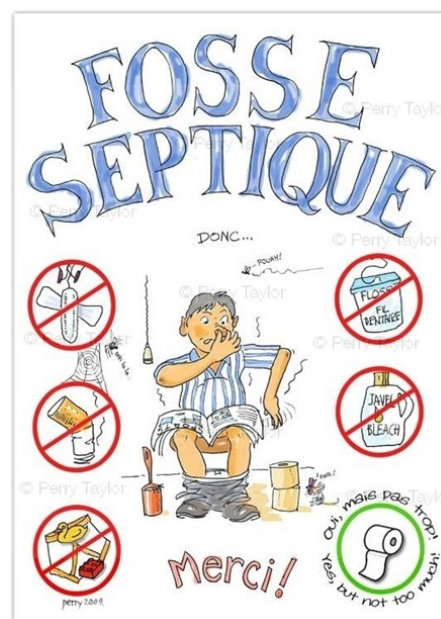
L'Agence de l'Eau Loire Bretagne accorde des subventions pour la remise aux normes des installations d'assainissement individuel les plus polluantes. Pour cela il faut être propriétaire de son installation avant le 01/01/2011, avoir une installation d'assainissement datant d'avant octobre 2009 et diagnostiquée comme non conforme avec risque de pollution, ne pas engager les travaux avant la validation du projet par le SENOM.....

Le SENOM a en charge la constitution des dossiers pour le compte de l'Agence de l'EAU : Si vous pensez être éligible, n'hésitez pas à contacter le service.

SENOM\_ service SPANC/ 6 bis Place de la Mairie / 53120 GORRON

Philippe GRANDE : 07 60 97 50 87 //02 43 05 37 84

spanc53@gmail.com



## PLANS D'EAU

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais, plus de 900 plans d'eau ont été recensés. Cette multiplication génère un impact fort sur le milieu, notamment en cas de gestion inadaptée. L'enjeu est donc d'informer les propriétaires sur leurs droits et devoirs et de les accompagner dans la gestion de leur plan d'eau.

L'enjeu est de concilier la propriété privée et l'équilibre écologique.

En tant que propriétaire vous avez des droits en termes de propriété privée, d'usage de l'eau (arrosage, irrigation, abreuvement...), de pêche... Il faut bien savoir que ceux-ci varient en fonction du statut de votre plan d'eau.



A chaque plan d'eau sa réglementation : 2 statuts bien distincts

On distingue les plans d'eau « Eaux libres » communiquant directement ou par dérivation avec le cours d'eau et les plans d'eau « Eaux closes » déconnectés du réseau hydrographique. Selon le statut, la réglementation en terme de pêche, de gestion piscicole et de vidange est différente. Le propriétaire doit aussi s'assurer de l'existence légale de son plan d'eau et le cas échéant prévoir une régularisation.

Une vidange ne s'improvise pas : elle doit être déclarée.

Une vidange non maîtrisée peut conduire à des dépôts de sédiments, de phosphore, d'espèces indésirables et ainsi provoquer des nuisances sur le cours d'eau à l'aval. En cas de manquement, le propriétaire verra sa responsabilité engagée et sera exposé à des sanctions administratives et judiciaires.

## Et si vous faisiez le point avec un technicien spécialisé !

Compte tenu du risque réel d'impacts des plans d'eau sur la qualité du cours d'eau, le service « Eaux et Milieux Aquatiques » de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais se propose de faire le point avec vous sur votre plan d'eau : son statut réglementaire, son état général, ses fragilités .... et de répondre à vos questions en terme de gestion et d'entretien. Ce diagnostic est gratuit et purement technique. Il vous sera alors remis une fiche descriptive synthétique complétée de préconisations adaptées

Votre contact Service cours d'eau : CCBM SENOM Axel Roiné 02 43 05 37 86 ou 06 21 96 46 13

MEMO TRI



# MEMO TRI



## A déposer en vrac dans le conteneur jaune



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires



Emballages, couvercles et capsules en métal



Petits cartons



Journaux, magazines, publicités, enveloppes, annuaires, courriers...



## A déposer en vrac dans le conteneur vert



Pots, bocaux...



Bouteilles en verre



Bouteilles de parfum



(sans système d'ouverture)

## A déposer en sac fermé dans le conteneur ordures ménagères



Pots et barquettes en plastique et polystyrène, films et sacs en plastique, emballages souples, couches...



## A déposer dans le composteur



Tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, marc de café, essuie-tout...

\*N'hésitez plus ! Demander votre composteur auprès de la Communauté de Communes (02 43 08 15 69).



## INFOS PRATIQUES DECHETERIE ET POINTS DE COLLECTE

### HORAIRES DECHETERIES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Saint Mars sur la Futaie	10h-12h	14h-18h		14h-18h		10h-12h 14h-18h
Gorron	14h-18h		14h-18h		14h-18h	10h-12h 14h-18h
Ambrières les Vallées	15h-18h		15h-18h		10h-12h	10h-12h 14h-18h
Oisseau	10h-12h		10h-12h			10h-12h 14h-17h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

Pour toutes informations, questions, contactez Gervais GOURDIER, adjoint en charge de la commission déchets au 06 21 79 90 40. Ou bien directement le service déchets de la Communauté de Communes au **02 43 08 12 71**

### DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

- |  |   |  |  |
|--|---|--|--|
|  | Cartons pliés   |  | Ferrailles<br>Métaux ferreux et non ferreux          |
|  | Gravats<br>Déchets de construction, pots de fleurs en terre...  |  | Textiles<br>Vêtements et chaussures                  |
|  | Encombrants<br>Plastiques divers, matelas...  |  | Objets en bon état<br>Meubles, vaisselles, jouets... |
|  | Déchets dangereux<br>Peintures, solvants, huiles végétales et minérales, radiographies, extincteurs, piles ...                        |  | Consommables informatiques<br>Cartouches d'encre     |
|  | Déchets électriques et électroniques<br>Lampes basse consommation, petits et gros électroménagers, matériels informatiques, écrans... |  | Bois<br>Palettes, caquettes                          |
|  |   |  | Déchets verts<br>Tailles de haies, pelouse           |



### Conseils pour amener ses déchets à la déchèterie sans problèmes :

Pour la sécurité de tous et éviter les chutes de déchets sur le trajet, merci de bien bâcher ou de mettre un filet sur votre remorque.

En effet, l'article R312-9 du code de la route demande à ce qu'un chargement ne doit pas être une cause de dommage ou de danger, pour la sécurité des autres usagers. Tout contrevenant s'expose à une amende.



Un doute ? N'hésitez pas !  
Contactez le service propreté de la Communauté de Communes  
Tel : 02 43 08 15 69  
laetitia.bessiral@cc-bocagemayennais.fr

### DÉCHETS REFUSÉS

- |  |                                       |  |                             |
|--|---------------------------------------|--|-----------------------------|
|  | Amiante                               |  | Films plastiques (agricole) |
|  | Déchets d'activité de soins à risques |  | Bouteilles de gaz           |
|  | Médicaments                           |  | Pneumatiques                |

## POUR RÉDUIRE LES QUANTITÉS DE DÉCHETS VERTS

**INTERET DU MULCHING :** Au lieu de ramasser l'herbe de tonte, elle est hachée et déposée sur le sol. Le travail est réduit et la pelouse est nourrie et donc plus belle.

**LE COMPOSTAGE :** Les déchets verts peuvent facilement être compostés. Le broyage des plus gros est conseillé pour réduire la durée de compostage.

**PLANTER DES ARBUSTES A CROISSANCE LENTE :** En privilégiant certaines espèces végétales, on peut diminuer les tailles à faire et donc les quantités de déchets verts à traiter.

Vous pouvez trouver des informations, conseils et idées sur le site du département : <https://www.ecomotives53.fr>



### HALTE AUX DEPOTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi.

Toute personne qui dépose, jette ou abandonne ses déchets sur la voie publique peut faire l'objet de poursuites donnant lieu à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500 €.

### COLLECTE DE PNEUS AGRICOLES

Les pré-inscriptions pour 2020, avec indication du tonnage ou du nombre de pneus à éliminer, sont ouvertes auprès du service Propreté du Bocage Mayennais au 02.43.08.15.69 ou laetitia.bessiral@cc-bocagemayennais.fr. Le nombre de places est limité, les pré-inscriptions sont également ouvertes pour 2021.

## QUELQUES CIVILITES POUR RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



### Rappel civique de bon voisinage

Il est interdit d'utiliser des outils bruyants, de jardinage ou de bricolage, en dehors de certains créneaux imposés par la loi :

- \* Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- \* Samedi : de 9h00 à 12h et de 15h à 19h.
- \* Dimanche de 10h à midi.

### Rappel civique



Maintenir la propreté (caniveaux, trottoirs, mauvaises herbes, déchets...) sur les espaces longeant votre habitation. Sachant que le désherbage chimique est interdit.

Nettoyer les trottoirs, pour les maisons individuelles, en cas de temps de neige ou de verglas, afin d'éviter les mauvaises chutes.



### Rappel des consignes conteneur ordures ménagères.

Il est impératif de n'utiliser que des sacs de 60 litres maxi et surtout de bien le fermer hermétiquement, avant de le déposer dans le conteneur.

L'AFFAIRE EST DANS LE SAC!



### Un geste pour la planète

Vous déposez vos piles usagées et ampoules. Elles seront orientées vers la filière de recyclage appropriée.

Rapportez vos médicaments inutilisés chez le pharmacien.

La multiplication de ces gestes civiques contribue à la préservation de nos ressources et de notre environnement



Les piles





## 2020 Chantiers Citoyens Argent de Poche Sur le Bocage Mayennais

Pour les jeunes de  
**16 et 18 ans**

Le principe du dispositif est d'effectuer des petits chantiers de proximité par demi-journée durant les congés scolaires.


Les chantiers ont pour but de participer à l'amélioration du cadre de vie. En contrepartie d'une indemnisation (15 € par jeune et par jour).



Édité et réalisé par nos soins. Avec le concours de la CCBM.

**Pour les vacances de Février : inscription semaine 5**  
**Pour les vacances d'avril : inscription semaine 13**  
**Pour les vacances d'été : inscription semaine 23**  
**Pour les vacances de la Toussaint : inscription semaine 40**  
**Pour les vacances de Noël : inscription semaine 49**

**Maison des Initiatives Jeunesse**  
Contact au 06.72.37.08.35  
[mij53@orange.fr](mailto:mij53@orange.fr)  
[www.maisondesinitiativessite.org](http://www.maisondesinitiativessite.org)



**VACANCES & familles**  
La solidarité au cœur des territoires !

## VACANCES & FAMILLES

**La solidarité au cœur des territoires.**

L'Association Vacances & Familles permet aux familles qui bénéficient de la CAF ou de la MSA de partir en vacances, car partir en vacances est un droit. La diversité des lieux, des types d'hébergement et des activités permettent aux familles de se retrouver et ce sont des moments privilégiés pour les enfants et leurs parents.

Le réseau de bénévoles de l'Association Vacances & Familles accompagne à chaque étape du projet, est à l'écoute de chaque famille pour aider à organiser le séjour.

Pour les contacter s'adresser :

Mme. Marie-Claude Morin (bénévole) au  
02.43.011.36.91 ou [mclmorin@hotmail.fr](mailto:mclmorin@hotmail.fr)  
Mr. Damien Deshayes (salarié départemental) au  
06.19.68.72.42 ou  
[d.deshayes@vacancesetfamilles.org](mailto:d.deshayes@vacancesetfamilles.org)



## Ensemble, relevons le défi ! 300 000 arbres plantés pour 2020



La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

**Qui peut participer ?**  
Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

**Comment prendre part au défi ?**  
Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne. Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses.

Une fois ces plantations réalisées, les démarches sont simples : il vous suffit de vous rendre sur le site [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr) et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie.

**Des aides à la plantation**  
Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

**Contact du Point info bocage 53**  
[pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr](mailto:pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr)  
Tél. 02 43 67 37 00

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais » !







**PROGRAMME DISPONIBLE A LA MAIRIE**

**19 / 20**

**SAISON CULTURELLE BOCAGE MAYENNAIS**

# Châtillon-sur-Colmont

## Commerces et Services

<b>Aide à la personne- aux familles</b>	ADMR- 02.43.03.65.61	
<b>Alimentation, Epicerie, Point Poste</b>	SUPERETTE DU CENTRE – 02.43.00.20.01	
<b>Artisan Menuiserie Véranda</b>	AMV – PETITPAS David - 02.43.04.88.62	
<b>Boulangerie-Pâtisserie</b>	AUX DELICES CHATILLONNAIS (MARTIN) – 09.80.77.98.69	
<b>Centre de Secours des Trois Collines</b>	02.43.00.23.59	
<b>Charpentier Couvreur</b>	GAUTIER Didier – 02.43.00.21.87	
<b>Charpentier Couvreur</b>	HUCHET Franck – 02.43.03.26.77	
<b>Charpentier Couvreur</b>	GUILBAUD Alexandre AG 2C - 06.43.67.94.69	
<b>Coopérative agricole</b>	C.U.M.A. DE LA COLMONT – 02.43.00.24.56- 06.88.05.14.55	
<b>Composition florale</b>	TIREHOTE La Tige Locale - 06 06 43 27 60	
<b>CUMA CSPTM</b>	C.U.M.A. Pommes de Terre 02.43.00.14.26	
<b>Garage Auto Station Service Débit Tabac</b>	CAHOREAU Dominique-02.43.00.20.22	
<b>Infirmières (cabinet à Châtillon)</b>	PIVERT Nathalie – 02.43.03.76.42	
<b>Infirmières</b>	GANDAIS Yvette—06.08.41.60.56 & TURBET Typhaine 06.22.86.29.65	
<b>Locations gîtes</b>	LEFAUCHEUX Suzanne – 02.43.03.34.41	
<b>Maçonnerie Rénovation Carrelage</b>	LEBLANC Philippe – 02.43.08.81.51	
<b>MARPA Claire Demeure</b>	Foyer Logement – 02.43.00.14.92	
<b>Menuiserie PVC et Alu</b>	HAIRY Bruno – 02.43.04.46.88 – 06.73.37.85.62	
<b>Menuiserie, Aménagement intérieur</b>	SAVARY Raphaël – 02.43.00.27.76	
<b>Peintre Décoratrice</b>	FERTILLET Alexandra - 06.35.12.42.26	
<b>RAPIDO</b>	02.43.00.21.19	
<b>Restaurateur, Traiteur, Bar</b>	CHEZ DAVID ET STEPHANIE – 02.43.30.25.64	
<b>Salon de Coiffure</b>	LES CISEAUX DE LUCIE– 02.43.00.22.07	
<b>SOS Anglais</b>	SOS ANGLO ROGER Valérie - 09.71.42.90.51 06.67.53.64.47	
<b>Travaux agricoles Travaux Publics</b>	HARNOIS Jean-Michel – 02.43.00.21.55	

Mairie de Châtillon-sur-Colmont  
34 rue des Anciens Combattants  
53100 CHÂTILLON-SUR-COLMONT  
Téléphone : 02.43.00.20.16  
Mail : [mairie.chatillon.sur.colmont@wanadoo.fr](mailto:mairie.chatillon.sur.colmont@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi 8 H 00 à 12 H 30  
Mardi après-midi 16 H 30 à 18 H 15  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 10 H 00 à 12 H 00

### Service Cantine :

Tel. 06.49.99.26.60 de 7 H 30 à 9 H 00

Tel. 02.43.03.82.85 de 11 H 30 à 14 H 30

Service Garderie : Tel. 02.43.00.24.41

Ecole Denise Raymont : Tel. 02.43.00.24.16

### Point Lecture :

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis du mois : 14 H 30 à 16 H 30

Samedi : 10 H à 12 H